



**Zone de police**  
**Orneau-Mehaigne (5304)**

Arrondissement de Namur

***Bilan 2012***

Chaussée de Tirlemont n°105  
5030 GEMBLoux  
Tél.081/620540  
Fax.081/620541

[www.police-orneau-mehaigne.be](http://www.police-orneau-mehaigne.be)  
[secretariat@zp5304.be](mailto:secretariat@zp5304.be)

## **TABLE DES MATIERES**

	Page
Introduction	3
Partie I. Les statistiques	
A. Module traitement	4
B. Module traitement par service	5
C. Procès-verbaux	6
Judiciaires	6
Accidents de roulage	7
D. Module information	9
E. Interventions	10
F. Apostilles	12
G. Courriers	14
H. Divers	17
I. Plan zonal de sécurité	
Vols dans habitations	18
Vols de véhicules	20
Vols dans véhicules	22
Stupéfiants	23
Violences conjugales	23
Partie II. Les services	
1. La proximité	25
2. Direction opérationnelle	39
3. Le service circulation	42
4. L'Intervention	44
5. Contrôle Interne/ R&D	46
6. DPL	49
7. Divers	59
8. Commentaires et conclusions	62

## Introduction

La zone de police a soufflé dix bougies dans une discrétion qui sied à un service public devant assumer ses missions dans un contexte international de crise, sur un plan social et financier. Il ne faut toutefois pas en conclure qu'elle n'aurait rien à mettre dans un exercice de communication ponctuant une décennie. Non seulement, la zone de police s'est organisée en se souciant du service aux citoyens mais elle a aussi été attentive aux attentes des autorités de police.

Des initiatives, souvent reconnues, ont été portées dans des domaines variables, sur les plans organisationnels et opérationnels : violences intrafamiliales, système documentaire électronique, création de documents modèles (procès-verbaux, rapports, etc.), démarches originales en matière de prévention des vols, etc. Régulièrement, différents services de police nous contactent afin de s'intéresser à la manière dont nous fonctionnons dans certains domaines afin de s'inspirer de « bonnes pratiques ».

Nous sommes aussi attentifs au climat social, ce qui est reflété par les résultats d'une analyse de la charge psychosociale menée par le SPMT, considérés comme très positifs, de l'aveu même des animateurs de la démarche. Tout particulièrement, nous mettons en œuvre un management participatif qui encourage un tel climat.

Enfin, nous considérons qu'il nous appartient de gérer au mieux les deniers publics, ce qui nous renvoie à la notion d'efficience. Nous indiquerons (Partie II, point 8) que nous sommes soucieux de cet aspect en mobilisant les conclusions d'une étude menée par Belfius.

Certes, la zone de police n'est pas exempte de critiques et des améliorations sont nécessaires et envisagées, même si la logique de l'économie des ressources se fera sans doute plus sentir à l'avenir, réduisant le champ des possibles.

Toutes les plaintes relatives au comportement du personnel sont examinées et les différentes parties concernées sont informées du suivi (Cf. Partie II – Contrôle Interne). Sur le plan organisationnel, nous procédons régulièrement à des réunions d'évaluation de manière à adapter nos procédures voire les processus de travail afin d'optimiser nos prestations.

Comme nos *fervents* lecteurs le savent, le bilan se subdivise en deux parties, soit les statistiques issues du système informatique ISLP suivies des commentaires par service. Nous proposons ensuite des commentaires et des conclusions sous forme de projets et de points d'attention pour 2013.

# **PARTIE I. LES STATISTIQUES**

## **A - MODULE TRAITEMENT**

### **DOSSIERS JUDICIAIRES (NON « ROULAGE »)**

Type de PV	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Initial	3435	3571	3535	3673	3665	3890	3813
Subséquent	2348	2520	2726	2735	2677	2801	2732
<b>Total</b>	<b>5783</b>	<b>6091</b>	<b>6261</b>	<b>6408</b>	<b>6342</b>	<b>6691</b>	<b>6545</b>

NB : Roulage= police de la circulation routière.

### **ACCIDENTS DE LA CIRCULATION**

Type de PV	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Initial	416	387	409	472	417	428	418
Subséquent	425	360	385	353	369	379	361
<b>Total</b>	<b>841</b>	<b>747</b>	<b>794</b>	<b>825</b>	<b>786</b>	<b>807</b>	<b>779</b>

### **INFRACTIONS DE « ROULAGE » (Hors perceptions immédiates)**

Type de PV	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Initial	394	309	441	459	377	364	318
Subséquent	1564	1244	1620	1672	2079	1551	1311
<b>Total</b>	<b>1958</b>	<b>1553</b>	<b>2061</b>	<b>2131</b>	<b>2456</b>	<b>1915</b>	<b>1629</b>

### **EXCES DE VITESSE (Hors perceptions immédiates)**

Type de PV	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Initial	348	292	429	354	702	356	636
Subséquent	425	379	450	484	482	399	241
<b>Total</b>	<b>773</b>	<b>671</b>	<b>879</b>	<b>838</b>	<b>1184</b>	<b>755</b>	<b>877</b>

### **AVERTISSEMENTS**

Type de PV	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Initial	577	602	600	448	313	299	237
Subséquent	10	15	17	6	5	13	-
<b>Total</b>	<b>587</b>	<b>617</b>	<b>617</b>	<b>454</b>	<b>318</b>	<b>312</b>	<b>237</b>

### **PERCEPTIONS IMMEDIATES**

Type de PV	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Initial	4800	4768	6378	6972	7840	4534	7813
Subséquent	10	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4810</b>	<b>4768</b>	<b>6378</b>	<b>6972</b>	<b>7840</b>	<b>4534</b>	<b>7813</b>

## **DOSSIERS ADMINISTRATIFS**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	716	839	504	324	567	915	595
<b>Total</b>	<b>716</b>	<b>839</b>	<b>504</b>	<b>324</b>	<b>567</b>	<b>915</b>	<b>595</b>

## **AVERTISSEMENTS EXTERNES**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	-	115	337	297	285	276	274
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>115</b>	<b>337</b>	<b>297</b>	<b>285</b>	<b>276</b>	<b>274</b>

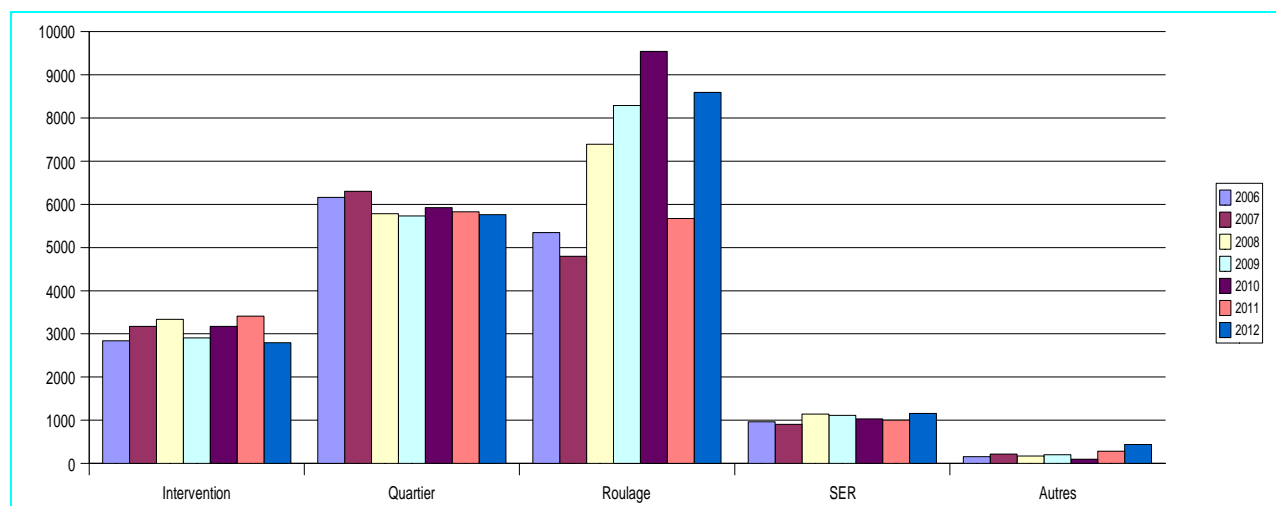
### **Commentaires :**

Si le nombre de dossiers judiciaires est relativement stable et que, par ailleurs, quelques variations statistiques mineures sont enregistrées, la différence la plus notable concerne le nombre de perceptions immédiates rédigées, dans le sens d'une nette augmentation. L'explication réside dans le fait que nous avons fait l'acquisition d'un nouveau radar afin de remplacer l'appareil utilisé en 2011, hors service pendant quelques temps. A propos des « avertissements », leur nombre peu élevé réside dans des modifications législatives, notamment en matière d'immatriculation.

### **B - Service de rédaction- Répartition par service**

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intervention	2839	3176	3339	2911	3174	3416	2799
Quartier	6161	6299	5782	5732	5925	5828	5760
Roulage	5348	4799	7391	8286	9538	5670	8589
SER	963	908	1142	1117	1031	1006	1161
Autres	158	219	177	203	102	285	440
<b>TOTAL</b>	<b>15469</b>	<b>15401</b>	<b>17831</b>	<b>18249</b>	<b>19770</b>	<b>16205</b>	<b>18749</b>

### Graphique



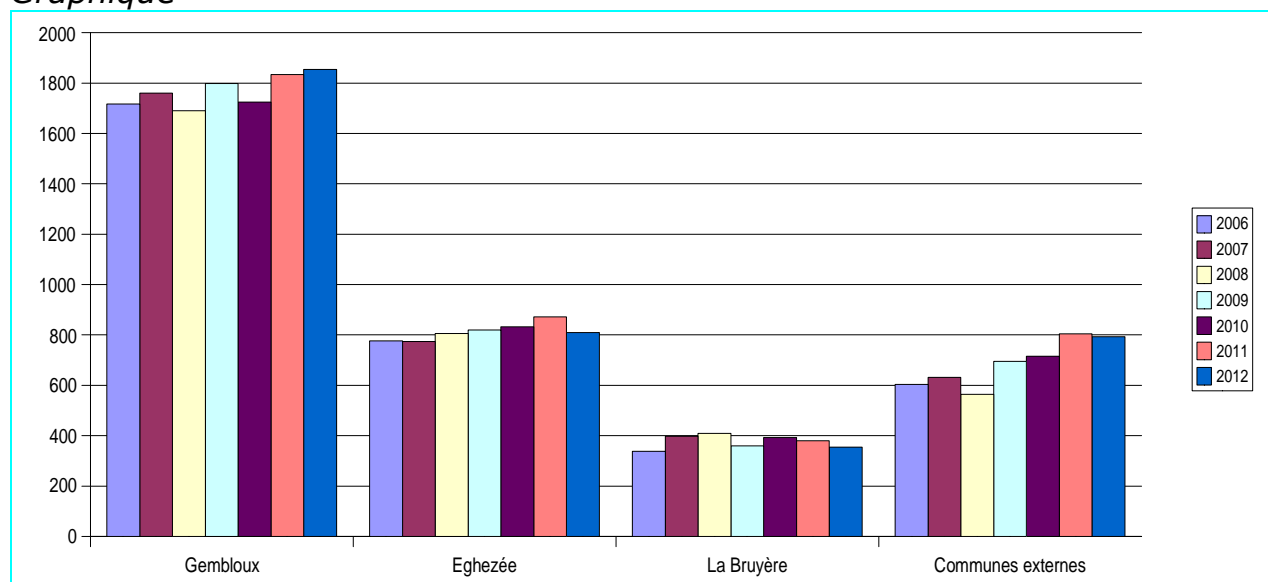
## C - LES PROCES-VERBAUX JUDICIAIRES (INITIAUX)

Nombre total de procès-verbaux (PV) rédigés par entité:

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Gembloux	1717	1761	1690	1798	1725	1834	1855
Eghezée	776	774	806	820	832	872	810
La Bruyère	338	398	409	360	393	380	355
Communes externes	604	632	564	695	715	804	793
Total	<b>3435</b>	<b>3565</b>	<b>3469</b>	<b>3673</b>	<b>3665</b>	<b>3890</b>	<b>3813</b>

Commentaire : On constatera que le nombre de dossiers varie peu d'année en année.

### Graphique



Répartition par entité de la zone (Il peut y avoir plusieurs faits dans le même PV).

### GEMBLLOUX

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Beuzet	63	62	66	50	64	86	75
Bossière	32	38	33	22	27	27	36
Bothey	12	12	15	11	15	16	9
Corroy-le-Château	36	45	41	33	44	37	53
Ernage	52	45	53	32	31	66	39
Gembloux	937	954	893	1038	1011	1031	949
Grand-Leez	106	94	88	81	82	64	93
Grand-Manil	94	115	105	105	113	119	102
Isnes	46	74	43	45	27	61	45
Lonzée	84	39	53	87	71	69	93
Mazy	50	49	38	34	49	63	76
Sauvenière	116	113	112	148	107	116	138
Non défini	192	250	254	240	199	232	267
<b>Total</b>	<b>1820</b>	<b>1890</b>	<b>1794</b>	<b>1926</b>	<b>1840</b>	<b>1987</b>	<b>1975</b>

## EGHEZEE

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Aische-en-Refail	31	29	44	31	45	34	40
Bolinne	31	16	38	20	36	18	25
Boneffe	11	8	5	6	14	9	15
Branchon	15	13	25	34	14	24	21
Dhuy	40	43	28	56	59	38	56
Eghezée	271	229	226	229	234	245	229
Hanret	22	37	44	38	43	44	22
Leuze	112	107	120	105	99	103	91
Liernu	23	25	15	35	26	32	29
Longchamps	32	23	32	35	26	40	42
Mehaigne	22	18	25	22	25	33	34
Noville-sur-Mehaigne	48	51	52	45	24	35	36
Saint-Germain	18	27	28	32	37	39	39
Taviers	35	26	13	19	37	25	17
Upigny	8	14	8	16	13	12	17
Warêt-la-Chaussée	34	31	30	27	29	38	35
Non défini	85	116	121	110	102	155	101
<b>Total</b>	<b>838</b>	<b>813</b>	<b>854</b>	<b>860</b>	<b>863</b>	<b>924</b>	<b>849</b>

## LA BRUYERE

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bovesse	24	42	52	20	33	38	27
Emines	39	54	58	62	58	74	36
Meux	86	91	89	75	83	69	73
Rhisnes	82	113	114	58	116	109	78
Saint-Denis	76	86	68	57	66	39	76
Villers-lez-Heest	12	19	23	24	18	15	24
Warisoux	38	31	23	32	26	20	32
Non défini	12	9	10	20	18	36	25
<b>Total</b>	<b>369</b>	<b>445</b>	<b>437</b>	<b>348</b>	<b>418</b>	<b>400</b>	<b>371</b>

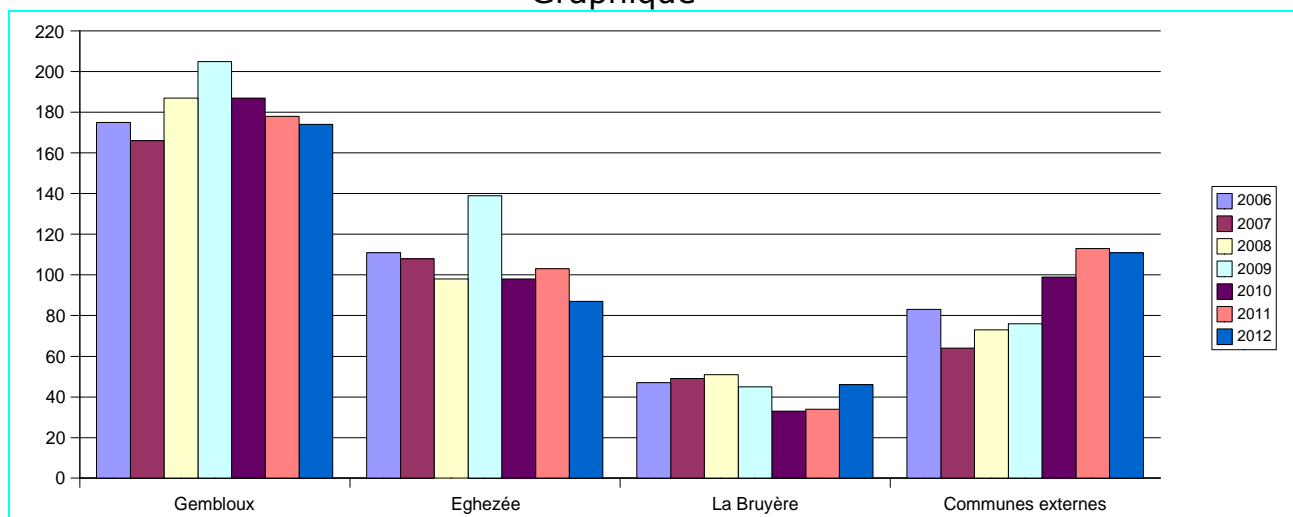
## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION (INITIAUX)

(NB: Ces chiffres reflètent uniquement l'activité policière parce que nous ne sommes pas appelés systématiquement pour procéder aux constats d'accident).

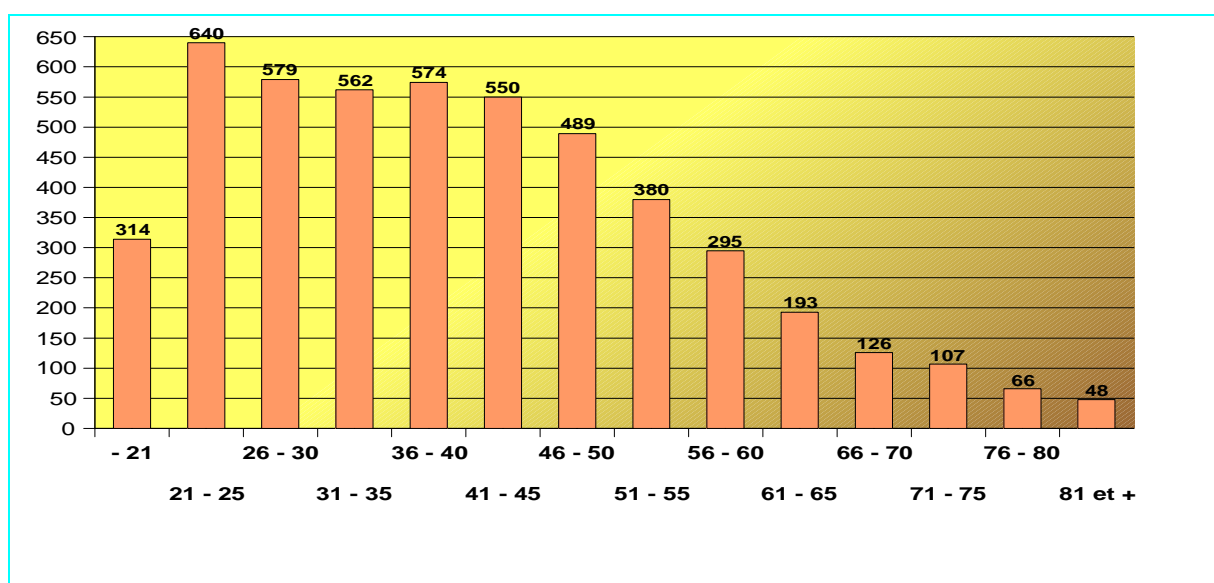
Nombre total de PV rédigés selon le lieu de l'accident:

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Gembloux	175	166	187	205	187	178	174
Eghezée	111	108	98	139	98	103	87
La Bruyère	47	49	51	45	33	34	46
Communes externes	83	64	73	76	99	113	111
<b>Total</b>	<b>416</b>	<b>387</b>	<b>409</b>	<b>465</b>	<b>417</b>	<b>428</b>	<b>418</b>
<b>Eghezée / Gblx / La Bruyère</b>							
<b>Tués</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>
<b>Blessés</b>	<b>163</b>	<b>186</b>	<b>173</b>	<b>178</b>	<b>121</b>	<b>137</b>	<b>160</b>

## Graphique



### Tranche d'âge des conducteurs impliqués (du 01/01/2003 au 31/12/2012)



**Pourcentage homme: 70,40 % // Pourcentage femme: 29,60 %**

### GEMBLoux

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Beuzet	6	5	4	5	3	4	3
Bossière	3	1	1	4	1	1	0
Bothey	3	3	2	1	2	1	5
Corroy-le-Chât.	15	5	9	10	8	10	6
Ernage	0	5	1	5	3	3	3
Gembloux	95	81	103	113	104	97	89
Grand-Leez	10	11	6	13	9	9	8
Grand-Manil	9	16	15	13	13	8	17
Isnes	12	13	10	9	12	10	18
Lonzée	5	1	11	5	5	6	4
Mazy	8	7	7	7	12	9	4
Sauvenière	9	18	18	20	15	20	17
<b>TOTAL</b>	<b>175</b>	<b>166</b>	<b>187</b>	<b>205</b>	<b>187</b>	<b>178</b>	<b>174</b>



## LA BRUYERE

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bovesse	2	4	3	5	3	3	4
Emines	2	5	8	4	4	7	10
Meux	14	12	10	16	10	6	12
Rhisnes	12	19	16	8	6	7	11
Saint-Denis	13	5	12	9	3	9	6
Villers-lez-Heest	3	2	1	0	1	2	2
Warisoulx	1	2	1	3	6	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>45</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>46</b>

## EGHEZEE

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Aische-en-Refail	1	5	6	4	3	3	3
Bolinne	2	4	1	2	3	1	2
Boneffe	3	1	3	0	1	0	1
Branchon	0	1	1	1	4	1	2
Dhuy	1	5	3	2	3	6	0
Eghezée	39	22	27	50	28	40	30
Hanret	9	12	7	9	5	9	6
Leuze	15	10	14	11	19	8	11
Liernu	1	0	2	7	3	2	1
Longchamps	6	6	7	9	2	4	7
Mehaigne	0	6	2	4	4	0	5
Noville-S/Meha	7	5	2	4	3	1	4
Saint-Germain	18	15	14	18	10	14	7
Taviers	6	6	3	5	5	6	1
Upigny	0	1	4	8	1	3	0
Warêt-la-Ch.	3	9	2	5	4	5	7
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>108</b>	<b>98</b>	<b>139</b>	<b>98</b>	<b>103</b>	<b>87</b>

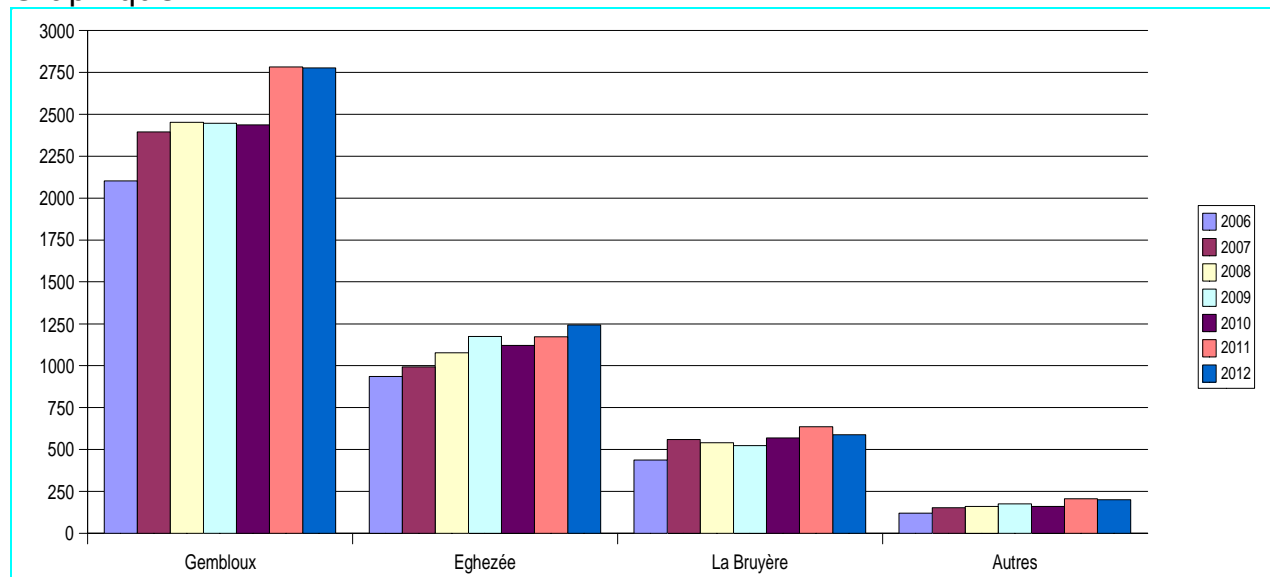
## D - MODULE INFORMATION

(INTERVENTIONS QUI NE NECESSITENT PAS D'OFFICE LA REDACTION D'UN PROCES-VERBAL)

Répartition selon le lieu des faits:

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Gembloux	2102	2394	2451	2446	2436	2783	2777
Eghezée	935	993	1077	1174	1121	1173	1243
La Bruyère	437	559	541	524	570	636	589
Non défini	120	152	160	175	161	207	201
<b>Total</b>	<b>3594</b>	<b>4098</b>	<b>4229</b>	<b>4319</b>	<b>4288</b>	<b>4799</b>	<b>4810</b>

## Graphique



## MATIERES PRINCIPALES DES APPELS (Top 20 - N = 4810 appels)

ACCR DM	330
AGISSEMENTS SUSPECTS	292
PROBLEMES FAMILIAUX / DIFFEREND FAMILIAL SANS COUPS	249
VOIES DE FAIT - DISCUSSION - DIFFEREND	225
ANIMAUX NON GARDES	193
SITUATION SUSPECTE	141
DIFFEREND CIVIL EN GENERAL	135
TAPAGE - MUSIQUE	117
ALARME EFFRACTION - COMMERCE - ENTREPRISE	115
VEHICULE SUSPECT	111
VEHICULE GENANT	103
PERSONNE DERANGEANTE	101
CONSEILS ET INFORMATIONS EN GENERAL	97
DIFFEREND ENTRE VOISINS	82
ALARME EFFRACTION - HABITATION	81
FUGUE D'UN ETABLISSEMENT POUR MINEURS	76
RENFORT A UN SERVICE EXTERNE (SAUF ENQUETE)	74
ACCR DM - AVEC DELIT DE FUITE	66
PROBLEMES AVEC UNE PERSONNE	52
RASSEMBLEMENT	46
Total	<b>2686</b>

## E - REPARTITION DES INTERVENTIONS PAR COMMUNE

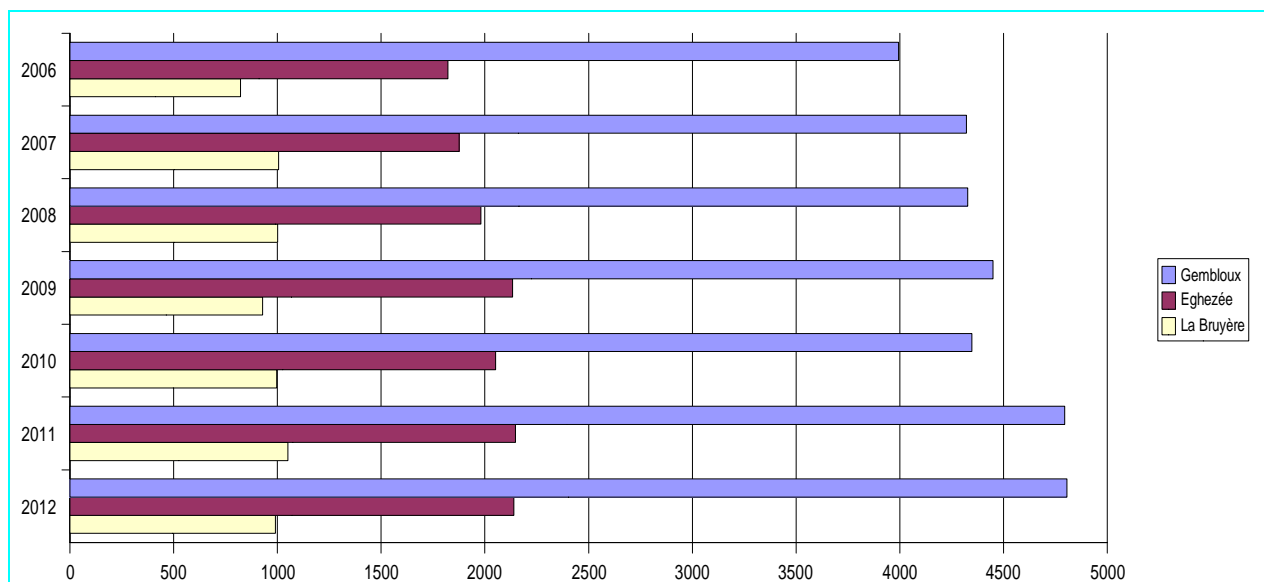
### MODULE INFORMATION

Tableau

ANNEE		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Gembloux								
	JUDICIAIRE	1717	1761	1690	1798	1725	1834	1855
	ACCIDENT	175	166	187	205	187	178	174
	INFORMATION	2102	2394	2451	2446	2436	2783	2777
	<b>Total</b>	<b>3994</b>	<b>4321</b>	<b>4328</b>	<b>4449</b>	<b>4348</b>	<b>4795</b>	<b>4806</b>
Eghezée								
	JUDICIAIRE	776	774	806	820	832	872	810
	ACCIDENT	111	108	98	139	98	103	87

	INFORMATION	935	993	1077	1174	1121	1173	1243
	<b>Total</b>	<b>1822</b>	<b>1875</b>	<b>1981</b>	<b>2133</b>	<b>2051</b>	<b>2148</b>	<b>2140</b>
La Bruyère								
	JUDICIAIRE	338	398	409	360	393	380	355
	ACCIDENT	47	49	51	45	33	34	46
	INFORMATION	437	559	541	524	570	636	589
	<b>Total</b>	<b>822</b>	<b>1006</b>	<b>1001</b>	<b>929</b>	<b>996</b>	<b>1050</b>	<b>990</b>

Graphique



## F - MODULE APOSTILLES

(DEVOIRS PRESCRITS PAR DES MAGISTRATS).

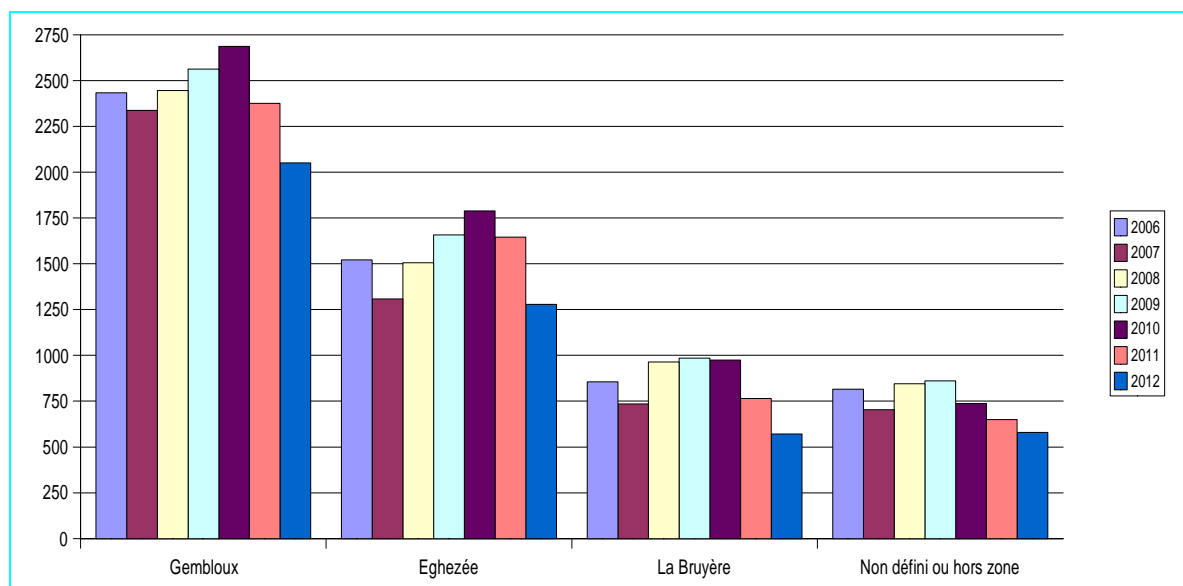
Répartition des apostilles par quartier

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Aische-en-refail	99	91	109	127	133	74	71
Beuzet	126	110	142	124	123	150	119
Bolinne	76	76	115	77	84	94	58
Boneffe	49	36	36	37	43	38	26
Bossière	60	81	90	83	61	64	47
Bothey	31	20	12	28	27	28	26
Bovesse	76	71	110	124	100	66	68
Branchon	40	39	38	47	62	50	33
Corroy-le-Château	122	102	98	98	115	105	91
Dhuy	109	104	96	96	114	101	96
Eghezée	320	279	289	372	379	319	241
Emines	116	109	162	185	208	125	85
Ernage	96	72	68	84	93	75	67
Gembloux	1088	1069	1088	1183	1310	1129	932
Grand-Leez	170	162	228	199	190	161	133
Grand-Manil	133	133	127	141	151	99	134
Hanret	77	52	85	117	119	142	100
Isnes	80	103	107	122	89	128	97
Leuze	247	199	233	222	276	270	178
Liernu	53	45	66	73	80	62	58
Longchamps	64	39	61	60	83	70	73
Lonzée	159	158	164	174	170	131	140
Mazy	125	123	113	110	130	126	78
Mehaigne	59	52	43	41	71	65	52
Meux	147	135	163	179	164	150	101
Noville-sur-Mehaigne	98	75	119	97	122	95	80
Rhisnes	213	157	229	166	171	173	147
Saint-Denis	132	123	147	168	175	140	92
Saint-Germain	38	54	62	80	71	55	34
Sauvenière	243	205	209	216	228	179	187
Taviers	70	76	75	96	60	87	63
Upigny	27	23	24	23	33	34	26
Villers-lez-Heest	61	55	77	42	52	45	34
Warêt-la-Chaussée	95	68	54	92	58	89	90
Warisoulx	111	86	76	121	104	65	44
Non défini ou hors zone	816	704	845	861	737	650	580
<b>Total</b>	<b>5626</b>	<b>5086</b>	<b>5760</b>	<b>6065</b>	<b>6186</b>	<b>5434</b>	<b>4481</b>

## Répartition par commune

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Gembloux	2433	2338	2446	2562	2687	2375	2051
Eghezée	1521	1308	1505	1657	1788	1645	1279
La Bruyère	856	736	964	985	974	764	571
Non défini ou hors zone	816	704	845	861	737	650	580
<b>TOTAL</b>	<b>5626</b>	<b>5086</b>	<b>5760</b>	<b>6065</b>	<b>6186</b>	<b>5434</b>	<b>4481</b>

## Graphique



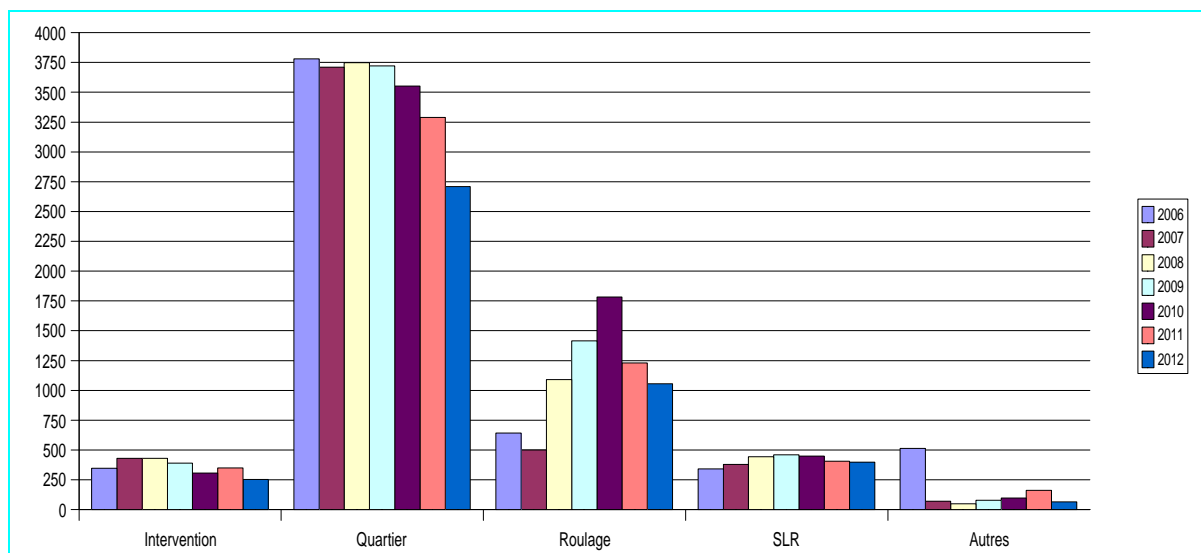
## ORIGINE DES APOSTILLES (Top 20)

PR Section Police	NAMUR	1035
Procureur du Roi	NAMUR	789
PR Section Police	BRUXELLES	380
PR Section Police	NIVELLES	324
PR Section Police	LIEGE	135
PR Section Police	VILVOORDE	133
Jeunesse	NAMUR	123
PR Section Police	DINANT	92
PR Section Police	CHARLEROI	84
Juge d'Instruction - DUBÉ	NAMUR	67
Procureur du Roi	NIVELLES	59
PR Section Police	LEUVEN	58
Juge d'Instruction - OLIVIER	NAMUR	54
PR Section Police	HUY	50
PR Section Police	BRUGGE	47
Procureur du Roi	BRUXELLES	45
Procureur du Roi	CHARLEROI	42
Juge d'Instruction - BOURGEOIS	NAMUR	34
Auditeur du travail	NAMUR	30
Cour d'Assises	NAMUR	30
	<b>Total</b>	<b>3611</b>

----- Répartition des apostilles par SERVICE

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intervention	347	429	431	390	307	349	254
Quartier	3781	3710	3748	3720	3551	3288	2709
Roulage	643	499	1090	1416	1782	1230	1055
SER	342	378	443	461	449	405	397
Autres	513	70	48	78	97	162	66
<b>TOTAL</b>	<b>5626</b>	<b>5086</b>	<b>5760</b>	<b>6065</b>	<b>6186</b>	<b>5434</b>	<b>4481</b>

Graphique



Commentaire :

La diminution du nombre d'apostilles s'explique par le fait que la police est de plus en plus chargée de la « gestion autonome » des dossiers. Contrairement aux apparences, la charge de travail n'est pas diminuée comme l'indiquerait erronément la diminution du nombre d'apostilles, mais augmentée puisque la police doit gérer l'administration découlant des échanges entre services de police.

**G - MODULE COURRIER**

(COURRIERS ENTRANTS ET SORTANTS A L'EXCEPTION DES APOSTILLES)

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
COURRIER ENTRANT	11070	10134	10404	10464	9785	10327	11269
COURRIER SORTANT	2484	1908	1353	1236	1254	1480	1690
<b>TOTAL</b>	<b>13554</b>	<b>12042</b>	<b>11757</b>	<b>11700</b>	<b>11039</b>	<b>11807</b>	<b>12959</b>

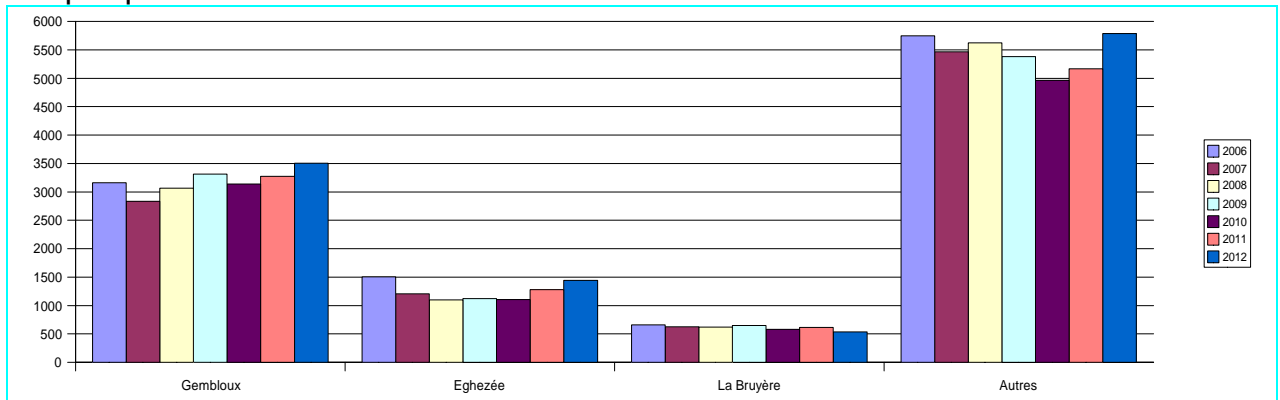
Répartition des courriers **entrants** par quartier

<b>ANNEE</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Aishe-en-refail	88	99	79	90	85	100	97
Beuzet	130	110	129	104	99	82	109
Bolinne	78	67	70	65	72	49	52
Boneffe	29	32	21	22	28	22	41
Bossière	105	87	84	85	76	68	89
Bothey	21	37	26	31	27	48	48
Bovesse	46	42	51	42	40	55	44
Branchon	33	40	29	22	25	32	24
Corroy-le-Château	131	112	100	120	95	111	116
Dhuy	106	83	79	81	64	96	72
Eghezée	335	270	231	283	243	319	438
Emines	107	76	92	94	86	90	100
Ernage	104	49	92	115	88	118	109
Gembloux	1821	1708	1829	1953	1917	2027	2138
Grand-Leez	177	141	194	198	195	176	201
Grand-Manil	160	173	168	176	191	180	175
Hanret	91	59	58	62	62	90	56
Isnes	57	66	73	62	64	56	70
Leuze	279	170	179	161	170	178	204
Liernu	69	46	48	63	46	57	67
Longchamps	62	68	55	62	52	53	91
Lonzée	174	173	125	181	121	156	156
Mazy	125	82	98	113	111	111	115
Mehaigne	46	33	34	28	37	33	46
Meux	181	160	144	127	128	138	120
Noville-sur-Mehaigne	61	80	59	53	65	79	67
Rhisnes	161	133	139	169	122	139	135
Saint-Denis	80	103	94	93	91	86	69
Saint-Germain	52	35	44	29	54	40	48
Sauvenière	159	97	145	174	156	140	179
Taviers	59	42	56	39	40	61	43
Upigny	22	16	12	17	14	24	16
Villers-lez-Heest	32	33	27	34	31	24	25
Warêt-la-Chaussée	92	68	42	43	46	43	82
Warisoulx	52	80	73	91	79	80	41
Autres	5745	5464	5625	5382	4965	5166	5786
<b>Total</b>	<b>11070</b>	<b>10134</b>	<b>10404</b>	<b>10464</b>	<b>9785</b>	<b>10327</b>	<b>11269</b>

## Répartition par commune

<b>ANNEE</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Gembloux	3164	2835	3063	3312	3140	3273	3505
Eghezée	1502	1208	1096	1120	1103	1276	1444
La Bruyère	659	627	620	650	577	612	534
Autres	5745	5464	5625	5382	4965	5166	5786
<b>Total</b>	<b>11070</b>	<b>10134</b>	<b>10404</b>	<b>10464</b>	<b>9785</b>	<b>10327</b>	<b>11269</b>

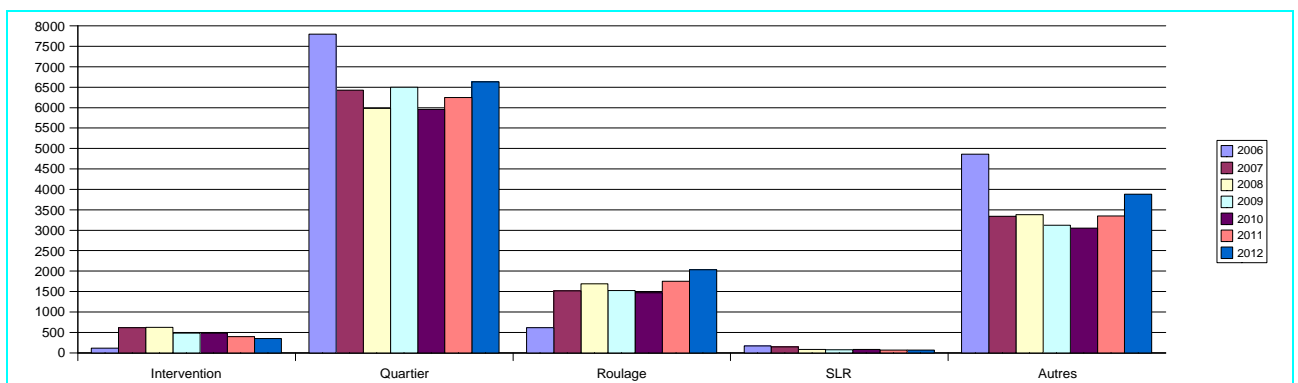
## Graphique



## ----- Répartition des courriers entrants/sortants par service

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intervention	117	616	627	480	479	399	348
Quartier	7798	6426	5979	6498	5954	6243	6634
Roulage	614	1517	1687	1524	1472	1748	2032
SER	165	145	81	78	84	64	67
Autres	4860	3338	3383	3120	3050	3353	3878
<b>TOTAL</b>	<b>13554</b>	<b>12042</b>	<b>11757</b>	<b>11700</b>	<b>11039</b>	<b>11807</b>	<b>12959</b>

## Graphique



## Commentaire :

On notera que la charge administrative reste importante d'année en année malgré la volonté déclarée de simplifier les charges administratives.



## H - DIVERS

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>ALCOOL</b>							
Ethylo(test/mètre)	147	144	289	261	165	237	219
Prise de sang	40	24	27	21	9	14	12
Retrait de permis	57	45	90	76	86	58	61
<b>RADAR</b>							
Nombre de contrôles	-	-	-	487	529	447	244
Véhicules contrôlés	-	-	-	133201	124007	82053	81855
<b>BAR</b>							
Contrôle Bar	59	44	83	57	30	62	31
<b>Elucidations</b>							
Elucidations Judiciaire	435	493	450	407	405	419	346
<b>EPO</b>							
EPO Roulage	170	166	160	129	73	74	51
EPO Judiciaire	81	268	233	288	172	217	295
<b>PVS</b>							
Gestion PVS Judiciaire	691	1254	1270	1343	1370	1579	1737
<b>AUR</b>							
Gestion AVIS URGENT	226	403	542	564	601	719	537
<b>BNG</b>							
Gestion BNG sur les FAITS(*) constatés par des unités externes	499	647	620	698	516	712	532
<b>RIR / DOS</b>							
Rapport d'information	-	58	103	77	44	74	42
Dossier d'enquête	-	5	0	12	19	10	12
<b>Moyenne de délai de transmission des PV initiaux (en jours)</b>	33	31	31	31	29	29	26

### Commentaires :

Le nombre de contrôles de la vitesse (radar) est en diminution en 2012 à cause d'absences de membres du personnel pour raisons personnelles.

## I - PLAN ZONAL DE SECURITE - DIVERS

### ***VOLS DANS HABITATIONS***

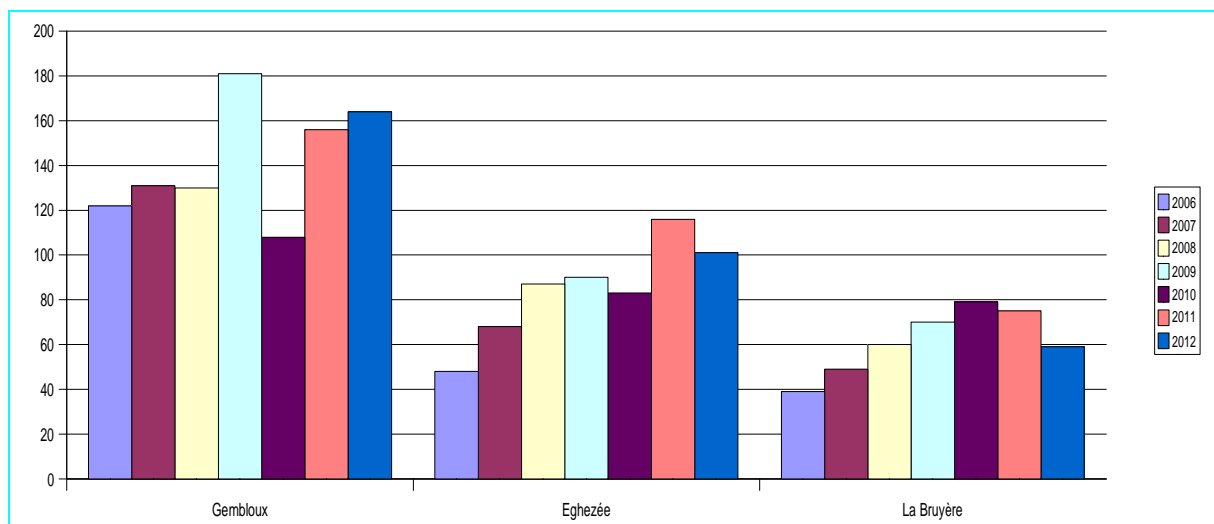
#### **Inclus les tentatives**

<b>ANNEE</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
AISCHE-EN-REFAIL	3	3	2	5	3	7	1
BEUZET	7	5	11	10	5	14	5
BOLINNE	2	2	6	1	6	5	3
BONEFFE	0	0	1	1	0	1	0
BOSSIERE	6	6	4	2	1	4	4
BOTHEY	3	0	4	3	1	2	3
BOVESSE	5	5	8	15	9	13	8
BRANCHON	0	3	2	0	0	2	2
CORROY-LE-CHATEAU	7	6	9	10	4	8	8
DHUY	3	4	9	4	7	7	8
EGHEZEE	11	10	12	19	6	10	16
EMINES	5	11	3	13	7	9	8
ERNAGE	5	8	6	7	2	16	11
GEMBLoux	54	57	41	78	51	52	53
GRAND-LEEZ	4	7	11	10	9	9	22
GRAND-MANIL	6	5	13	10	13	11	18
HANRET	1	6	13	6	9	14	2
ISNES	5	15	6	15	4	7	17
LEUZE	11	8	20	14	20	14	12
LIERNU	2	7	2	8	3	8	7
LONGCHAMPS	2	4	2	2	4	6	8
LONZEE	7	8	6	18	7	9	6
MAZY	8	10	7	7	7	15	11
MEHAIGNE	1	1	7	5	0	6	7
MEUX	8	12	15	13	26	15	12
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	2	4	4	3	1	6	5
RHISNES	5	6	15	14	22	24	9
SAINT-DENIS	10	11	16	10	5	7	8
SAINT-GERMAIN	1	6	4	11	15	11	15
SAUVENIERE	10	4	12	11	4	9	6
TAVIERS	3	4	0	5	1	5	3
UPIGNY	1	3	0	2	4	4	6
VILLERS-LEZ-HEEST	2	0	0	1	5	6	4
WARET-LA-CHAUSSEE	5	3	3	4	4	10	6
WARISOULX	4	4	3	4	5	1	10
<b>TOTAL</b>	<b>209</b>	<b>248</b>	<b>277</b>	<b>341</b>	<b>270</b>	<b>347</b>	<b>324</b>
<b>Inclus les tentatives</b>	<b>50</b>	<b>59</b>	<b>91</b>	<b>105</b>	<b>85</b>	<b>114</b>	<b>98</b>

Soit par commune:

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Gembloux	122	131	130	181	108	156	164
Eghezée	48	68	87	90	83	116	101
La Bruyère	39	49	60	70	79	75	59

## Graphique



## Commentaires :

Les vols dans habitation restent une préoccupation importante malgré une très légère diminution de leur nombre (8%). Des actions spécifiques sont entreprises en la matière, notamment sur un plan préventif. Des réunions ont lieu avec le magistrat de référence de la zone de police afin d'assurer le suivi du phénomène et des actions entreprises.

Cette matière sera développée dans le prochain plan zonal de sécurité en 2013.

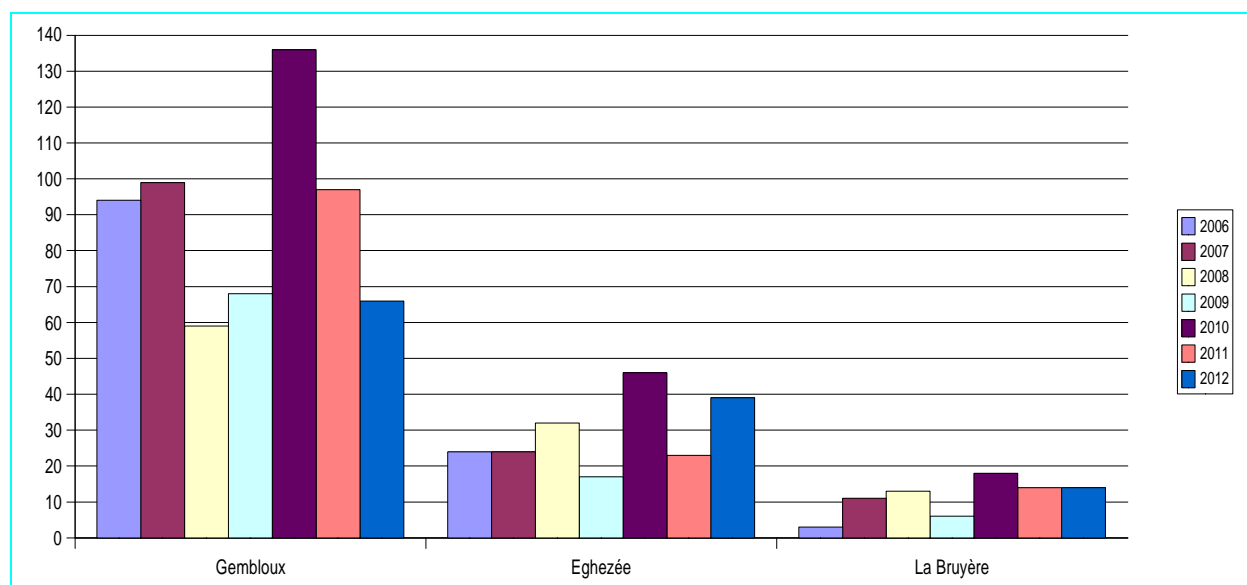
**VOLS DANS VEHICULES**  
**Inclus les tentatives**

<b>ANNEE</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
AISCHE-EN-REFAIL	0	1	3	0	5	0	2
BEUZET	5	0	4	1	9	1	2
BOLINNE	0	0	0	0	2	0	2
BONEFFE	0	0	0	0	1	0	0
BOSSIERE	4	1	0	1	1	1	2
BOTHEY	1	1	1	1	1	5	0
BOVESSE	1	2	4	2	1	4	1
BRANCHON	0	0	0	0	0	1	1
CORROY-LE-CHATEAU	2	4	1	0	1	3	2
DHUY	5	6	1	1	6	1	8
EGHEZEE	8	9	11	6	16	7	8
EMINES	0	0	1	0	3	0	2
ERNAGE	4	5	0	1	0	2	4
GEMBLOUX	60	68	32	52	103	59	24
GRAND-LEEZ	2	3	3	1	5	0	7
GRAND-MANIL	4	2	4	1	9	5	2
HANRET	0	3	0	0	2	0	0
ISNES	0	3	1	0	0	6	1
LEUZE	5	0	6	5	4	3	2
LIERNU	0	0	0	0	0	2	3
LONGCHAMPS	1	1	2	0	3	2	2
LONZEE	0	0	2	5	3	1	6
MAZY	4	8	2	0	1	9	11
MEHAIGNE	1	0	0	1	1	2	1
MEUX	0	3	4	3	2	6	2
NOVILLE SUR- MEHAIGNE	1	0	1	0	1	1	0
RHISNES	1	5	3	1	7	4	6
SAINT-DENIS	1	1	1	0	5	0	3
SAINT-GERMAIN	1	1	5	2	4	2	10
SAUVENIERE	8	4	9	5	3	5	5
TAVIERS	0	1	1	0	0	1	0
UPIGNY	1	1	2	2	1	1	0
VILLERS-LEZ-HEEST	0	0	0	0	0	0	0
WARET-LA-CHAUSSEE	1	1	0	0	0	0	0
WARISOULX	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>134</b>	<b>104</b>	<b>91</b>	<b>200</b>	<b>134</b>	<b>119</b>
<b>Inclus les tentatives</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>21</b>

Soit par commune:

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Gembloux	94	99	59	68	136	97	66
Eghezée	24	24	32	17	46	23	39
La Bruyère	3	11	13	6	18	14	14

## Graphique



## Commentaire :

On constatera que le nombre de vols dans véhicule reste important malgré une légère diminution par rapport à 2011.

## **VOLS DE VEHICULES**

### **Inclus les tentatives**

<b>ANNEE</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
AISCHE-EN-REFAIL	0	0	1	0	2	0	0
BEUZET	2	1	0	1	1	2	3
BOLINNE	0	0	2	0	0	1	0
BONEFFE	0	0	0	0	0	0	0
BOSSIERE	1	1	1	0	1	0	1
BOTHEY	0	1	0	0	0	0	0
BOVESSE	0	1	1	0	0	4	0
BRANCHON	0	0	0	0	0	1	0
CORROY-LE-CHATEAU	1	0	0	0	0	1	0
DHUY	1	2	1	1	0	0	1
EGHEZEE	9	4	1	3	3	2	0
EMINES	0	3	0	2	2	1	0
ERNAGE	0	0	1	1	0	2	1
GEMBLOUX	21	13	15	9	12	10	7
GRAND-LEEZ	1	1	1	1	3	0	3
GRAND-MANIL	0	0	1	3	1	2	3
HANRET	0	0	2	0	3	1	0
ISNES	1	5	1	3	0	2	1
LEUZE	1	3	1	0	0	2	0
LIERNU	0	1	0	0	0	1	1
LONGCHAMPS	1	2	0	1	0	0	0
LONZEE	3	0	0	1	2	1	0
MAZY	1	2	0	1	0	3	1
MEHAIGNE	0	0	2	1	1	0	0
MEUX	1	3	3	1	1	1	1
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	0	1	0	0	0	0	0
RHISNES	3	0	0	0	2	2	2
SAINT-DENIS	0	1	0	0	3	1	0
SAINT-GERMAIN	0	3	0	6	1	2	3
SAUVENIERE	0	5	2	1	0	0	1
TAVIERS	0	2	1	0	1	0	0
UPIGNY	2	0	1	0	0	0	0
VILLERS-LEZ-HEEST	1	0	1	0	0	0	0
WARET-LA-CHAUSSEE	1	0	0	0	0	2	1
WARISOULX	0	0	0	2	0	0	0
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>55</b>	<b>39</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>30</b>
<b>Inclus les tentatives</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>2</b>

Soit par commune:

<b>ANNEE</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Gembloux	31	29	22	21	20	23	21
Eghezée	15	18	12	12	11	12	6
La Bruyère	5	8	5	5	8	9	3

Commentaire :

Le nombre de vols de véhicule est en diminution de près de 50 %.

### **STUPEFIANTS**

Nombre de PV rédigés

<b>ANNEE</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Gembloux	26	25	29	36	28	23	19
Eghezée	9	11	5	4	2	2	6
La Bruyère	2	5	1	1	1	2	3
TOTAL	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>41</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>28</b>

Commentaire :

Le nombre de dossiers ouverts est plus ou moins identique à l'année 2011. On notera que les faits concernent presque exclusivement des drogues dites « douces ». Nous n'avons découvert aucun trafic de drogues « dures » (héroïne, cocaïne,...) depuis la constitution de la zone de police en 2002. En outre, nous n'avons procédé à aucune constatation relative à une consommation « problématique » de tels produits, ni lors d'enquêtes ou de dénonciations, ni lors des patrouilles. Par cette expression, nous visons les comportements manifestes et extravertis, sur la voie publique, de consommateurs de produits stupéfiants.

### **VIOLENCES INTRAFAMILIALES**

En 2012, nous avons ouvert 53 dossiers de violences intrafamiliales concernant essentiellement des violences conjugales. Nous savons que les victimes ont une propension faible à rapporter les faits aux services de police, ce qui doit nous amener à relativiser ce chiffre.

# **PARTIE II**



# 1. LE SERVICE PROXIMITE

La zone de police a toujours considéré que le service « proximité » constituait un service très important, sans pour autant dévaluer le travail des autres services. A dessein, il intègre plusieurs fonctionnalités, comme l'accueil et l'assistance aux victimes parce qu'il semble plus approprié pour réaliser un travail de fond. Nous verrons que ses missions sont très diversifiées.

## 1.1. Le service de quartier

### Accueil :

Le service quartier est chargé de l'accueil de la population dans nos trois commissariats. Il acte les plaintes et il apporte les conseils utiles aux citoyens.

Sur un plan statistique, le nombre de personnes accueillies est réparti comme suit :

EN 2012

Gembloux	5674
Eghezée	2107
La Bruyère	1065
TOTAL	8846

Pour rappel, nous avons accueilli 8817 citoyens en 2011. Nous mettons l'accent sur cette fonctionnalité essentielle pour un service public et déterminante tant au niveau de la qualité de nos prestations que pour le suivi au sein du système d'administration de la justice pénale.

### Enquêtes de domiciliation :

Les inspecteurs de quartier réalisent les enquêtes de domiciliation sous l'autorité du directeur du service qui a acquis une expertise reconnue en la matière. Ils ont été chargés de 2725 enquêtes de changements de domicile, à la demande des administrations communales de la zone. On notera que pour optimiser le travail, un formulaire d'enquête standard a été utilisé par les différentes administrations, à la demande de la zone de police.

A propos de la procédure, les enquêtes sont encodées par un Calog (membre du cadre administratif) qui vérifie si le(s) demandeur(s) est (sont) connu(s) dans nos banques de données (cf. Mesures A Prendre appelées MAP dans le jargon policier). Dans cette hypothèse, l'enquête sera complétée par l'exécution des devoirs d'usage (audition, signalement,..)

A ces enquêtes s'ajoutent 989 enquêtes dossiers dits « mutations internes », soit lorsque le changement d'adresse a lieu dans la même commune. Toutefois, la procédure reste identique.

A la demande d'huissiers de justice (art. 35 du code judiciaire), 189 enquêtes de recherche de domicile ont été réalisées.

A propos de personnes de nationalité étrangère, 43 enquêtes de domicile ont été menées auxquelles s'ajoutent 22 enquêtes de cohabitation. Ces enquêtes se font selon un canevas précis et assez complet.

D'initiative, 350 rapports ont été rédigés suite à la détection de situations problématiques en matière de domicile ou dans le but d'apporter des précisions. Souvent, des irrégularités sont détectées au niveau urbanistique. De telles constatations sont de plus en plus nombreuses. Tout particulièrement, nous constatons pas mal de divisions d'habitations en plusieurs logements, sans autorisation. A ce sujet, un groupe de travail, composé de la police locale et des services « logement » et « urbanisme » de la commune de Gembloux, a mis en place une méthode de travail qui consiste à effectuer un minimum de vérifications avant la transmission du dossier en nos services. Nous nous félicitons du bon fonctionnement de ce groupe de travail qui a élaboré un véritable processus, partant du premier contact du citoyen avec l'administration communale jusqu'à l'examen du suivi par le groupe de travail, en passant par l'intervention de la police aux fins de constatations. Nous considérons qu'il s'agit d'une bonne pratique débouchant sur une amélioration notable de la qualité de travail. Ce projet pourrait être étendu aux deux autres entités de la zone de police.

Il a aussi été établi 76 rapports « modèle 6 », indiqués lorsqu'un citoyen quitte la commune sans faire la déclaration obligatoire auprès de la commune où il réside effectivement. A noter qu'une condition supplémentaire s'impose, soit que l'inspecteur de quartier ait connaissance de sa nouvelle adresse. Dans cette hypothèse, il adresse un rapport à la commune compétente pour le dernier domicile connu afin qu'une enquête soit réalisée. Si la situation n'est pas régularisée, l'inspecteur de quartier rédige un procès-verbal et sollicite un signalement en BNG au magistrat compétent.

En résumé, **4394** dossiers ont été ouverts en matière de domicile.

### **Huissiers de justice :**

Les policiers ont pour mission exclusive d'assurer la protection de l'huissier qui les requiert. La procédure de travail est bien rôdée afin de simplifier le travail des intervenants.

Les inspecteurs de quartier ont répondu à 46 demandes d'assistance émanant d'huissiers pour « ouverture de porte ». Chaque demande comporte régulièrement plusieurs visites ce qui, suivant les cas, nécessite la présence d'un ou deux inspecteurs pendant plusieurs heures.

De même, 8 demandes d'assistance pour expulsion ont été rencontrées. Chaque demande comporte plusieurs visites.

Nous avons aussi porté assistance dans le cadre de deux prises en adultère.

### **Autres demandes**

Le service quartier a traité 187 courriers dits « doléances ». Il s'agit principalement de personnes qui souhaitent une intervention policière sans pour autant déposer une plainte. Dans la majorité des cas, un déplacement sur les lieux a été nécessaire.

En matière d'urbanisme et d'environnement, 182 dossiers ont été traités par un Inspecteur principal spécialisé dans ces matières parmi lesquels 78 dossiers ont été ouverts à son initiative.

La répartition est la suivante : 92 dossiers en matière d'environnement ; 80 dossiers en matière d'urbanisme ; 10 dossiers en matière de biodiversité.

Au registre des procès-verbaux, on notera 15 procès-verbaux en matière d'urbanisme et 20 procès-verbaux en matière de dépôts d'immondices / déchets.

Nous avons traité 106 courriers « remise de documents ». Ainsi, la poste et les services de police externes transmettent régulièrement des documents retrouvés qu'il faut restituer à leur propriétaire. Parfois, la rédaction d'un procès-verbal subséquent s'impose car les documents ont été signalés en BNG. Des démarches administratives doivent également être entreprises au niveau de l'administration communale (restitution des documents officiels qui ont été annulés, par exemple).

Les services de renseignements, Service Général du Renseignements et Sécurité de l'Etat, nous ont demandé quarante-trois enquêtes. Chaque demande concerne plusieurs personnes et nécessite une consultation ISLP et, dans certains cas, de l'inspecteur de quartier. Ces enquêtes se font dans le respect des directives du parquet.

### **Sécurisation (patrouilles pédestres, VTT)**

Les inspecteurs de proximité ont effectué des patrouilles pédestres et cyclistes. Ces missions font l'objet de rapports mensuels transmis aux autorités locales compétentes.

On notera que les inspecteurs de quartier ont participé à l'encadrement de différents événements (festivités, courses,...). Par contre, ils ne sont pas mobilisés pour remplacer les surveillants de prison lors de leurs grèves.

### **Circulation routière**

Le service quartier organise des contrôles de la circulation, de manière autonome ou en collaboration avec d'autres services.

A Eghezée et La Bruyère, on notera la présence régulière – quasiment journalière - des policiers de proximité à certaines entrées/sorties d'écoles.

## **Permis de conduire**

Le service proximité a fait procéder à 43 vérifications de permis de conduire étrangers à la demande d'administrations communales. L'Office Central de Répression des Fraudes est sollicité à ce sujet. Soit le permis est réputé « officiel » et il est retransmis, sans autres devoirs, à l'administration communale. Soit il est réputé « faux », alors il est saisi et un dossier répressif est ouvert. En 2012, cette procédure a été utilisée à 3 occasions.

## **Assurance en responsabilité civile des véhicules**

Le service quartier a examiné 56 demandes de vérification en matière d'assurance RC véhicules émanant du Fonds commun de garantie automobile.

## **Rapports**

Le service quartier a également généré 1051 fiches d'information, suite à des appels et/ou demandes d'intervention ne nécessitant pas la rédaction d'un procès-verbal. Il en est ainsi des demandes de personnes qui annoncent clairement qu'elles ne souhaitent pas déposer plainte. Elles concernent également de nombreux faits qui sont portés à notre connaissance et qui ne constituent pas une infraction. Les personnes sont alors orientées vers le bon service. La fiche d'information mentionne tous ces renseignements et les mesures prises.

# **1.2. La prévention des vols**

La prévention des vols, appelée précédemment la « technoprévention », fait l'objet d'une attention toute particulière. Quatre conseillers ont été formés au sein de la zone de police et ils sont ainsi agréés. Deux membres du personnel, non agréés mais ayant suivi la formation de base, continuent à s'investir dans ce domaine, notamment en participant à la sécurisation des habitations et au marquage des vélos.

Le service proximité se charge de diffuser, en interne, les informations relatives à la prévention des vols provenant du Service de prévention du SPF Intérieur. Il s'agit autant de conseils généraux que d'éléments plus factuels relatifs, par exemple, à un mode opératoire ou à la prévention mécanique (verrous, ...).

Afin de s'inscrire dans la logique « entreprise responsable », la documentation est scannée et insérée sur nos supports informatiques, notamment sur notre système de documentation lié à l'ISLP.

L'essentiel du travail de prévention se fait auprès des particuliers qui en sont demandeurs. Ils nous contactent par téléphone, par courriel ([technoprevention@p.zp5304.be](mailto:technoprevention@p.zp5304.be)) ou plus rarement par courrier.

Une visite de leur habitation constitue la démarche préalable, suivie par la rédaction d'un rapport-type. Nous noterons que la rédaction d'un rapport détaillé n'est pas une pratique courante dans les zones de police. D'ailleurs, l'académie de police de Namur a souhaité utiliser notre modèle de rapport, considéré comme bonne pratique, et elle l'a mis à disposition des futurs conseillers qu'elle forme.

Le rapport mentionne les différentes mesures (organisationnelles, architecturales, techniques et électroniques) prônées en vue d'améliorer la sécurité du bâtiment. Une visite dure environ 1h30 et la rédaction du rapport nécessite approximativement la même durée. Il est agrémenté de photographies pour améliorer sa lisibilité et il est complété par une documentation utile. A cet égard, nous regrettons que le SPF Intérieur ne mette plus de documentation à notre disposition, de manière aussi régulière que précédemment. Notre dernière demande ne sera honorée qu'après un délai de trois mois.

Les demandes de visite sont enregistrées et leur répartition entre les conseillers est organisée par le directeur du service proximité. On notera que chaque poste de quartier dispose d'un conseiller. On rappellera aussi que tous les policiers de la zone de police ont reçu une formation minimale en matière de prévention des vols et que, systématiquement, les nouveaux collègues sont formés. Ils sont à même de prodiguer des conseils de base et cela les encourage à recommander le passage d'un conseiller agréé chez leurs interlocuteurs.

En 2012, 117 demandeurs (habitations) ont bénéficié des conseils des collaborateurs de la zone de police tandis qu'une seule société a fait appel à nos services. A noter que nous transmettons aussi des informations à des citoyens qui ne souhaitent pas une visite de leur habitation.

Un inspecteur principal représente la zone lors des « tables rondes provinciales ». Il a été sollicité à plusieurs reprises afin de présenter les projets développés par la zone (plan d'action Parc Créalys, par exemple). Il s'agit de partager les expériences et les bonnes pratiques. Dans une démarche comparative, notre zone de police semble assez dynamique en matière de prévention.

Cet inspecteur principal a également fait partie du jury chargé du choix d'une affiche destinée à promouvoir l'intérêt à faire appel aux conseillers en prévention vol.

Les conseillers ont également participé à quelques formations dans le cadre du recyclage. A partir de 2013, chaque conseiller devra suivre 8 heures de formation continuée sur une période de deux ans. La formation continuée se fera au sein des tables rondes.

**Au rayon des initiatives**, une nouvelle méthode de travail a été mise en place sur la base des « réunions Tupperware », en ce sens qu'il s'agit d'entrer en contact avec les membres d'une association, intéressés par la matière. Un membre de l'association se charge de rassembler une dizaine de personnes désireuses d'améliorer la sécurité de leur habitation. La séance se déroule à domicile. A cette occasion, l'inspecteur de quartier

accompagne le conseiller. Dans le groupe, on essaie de trouver un volontaire pour, à son tour, organiser une séance. Et ainsi de suite... Ayant débuté fin 2012, deux séances ont d'ores et déjà été organisées et 4 autres sont programmées début 2013. Une conférence a aussi été organisée en matière de prévention des vols à Saint-Germain, le 09/05/2012. Elle a rassemblé environ 40 personnes.

La prévention des vols dans véhicules aux abords des cimetières a également été envisagée, comme chaque année. Par des affiches placées de manière bien visible aux abords des parkings des cimetières, les conducteurs ont été invités à prendre un minimum de précautions afin d'éviter les vols. Nous pouvons compter sur la contribution des services communaux qui se chargent de placer les affiches et de les remplacer si nécessaire.

En outre, cette année, nous avons répondu favorablement à une proposition du SPF Intérieur en nous inscrivant à la campagne de prévention des vols sur les parkings. Pour ce faire, nous avons reçu du matériel didactique (autocollants, etc.).

A Gembloux, avec l'autorisation des autorités compétentes, des autocollants ont été placés sur les horodateurs.

Par ailleurs, le gestionnaire fonctionnel de la zone, a déterminé les endroits à risques pour lesquels nous réservons une attention particulière.

Spontanément, mais nous en avons fait la publicité, 69 demandes de marquage de vélos nous ont été formulées. Qui plus est, notre présence a été sollicitée à La Bruyère, le 15 août 2012, lors d'une ballade champêtre. A cette occasion, 36 autres vélos ont été marqués.

A chaque marquage, une brochure est remise aux propriétaires qui sont également invités à compléter la carte d'identité vélo. Cette dernière permet de procéder à une bonne description d'un vélo dans l'hypothèse d'un vol. Notons également que durant cette année 2012, des affiches « prévention vols vélos » ont été placées à des endroits stratégiques de la zone de police.

Nous avons moins investi dans la communication au public, même si la newsletter de la zone de police contient des informations en matière de prévention. Toutefois, notre site internet est régulièrement mis à jour et des liens sont indiqués (cf. [www.besafe.be](http://www.besafe.be))

On notera aussi que les victimes de vols sont informées par les policiers du service Intervention, de l'existence du service de prévention et elles reçoivent systématiquement un courrier du service d'aide aux victimes.

Le service Intervention réalise également des surveillances d'habitation pendant les vacances, dans la mesure des possibilités.

Enfin, les futurs bâtisseurs reçoivent une proposition d'intervention du service de prévention. La méthode de travail a été modifiée en 2012 en ce sens que ce sont les administrations communales qui remettent un

exemplaire de notre documentation aux personnes qui se présentent au service urbanisme. Il faut constater un très faible taux de demandes.

Des démarches ont également été entamées afin de prévenir les vols à la tire dans les grandes surfaces.

### **1.3. Service armes à feu.**

Nous avons traité 679 dossiers répartis sur les trois entités de la zone de police (354 Gbx; 239 Egh; 61 Lb; 25 « autres »).

Cent cinquante dossiers ont été ouverts (69 pour Gembloux ; 33 pour La Bruyère ; 10 indéterminés).

A Gembloux, 53 procès-verbaux ont été rédigés pour détention illégale d'arme (s) à feu et 57 armes ont été saisies.

Nous attirons l'attention sur la charge de travail très importante qui résulte de la législation sur les armes. Elle concerne la mise en ordre des armes détenues par des personnes décédées. Même s'il appartient aux héritiers de régulariser la situation, dans la pratique, force est de constater que l'intervention du policier est souvent nécessaire. En outre, la procédure de vérification quinquennale impose une nouvelle enquête (vérifier si les conditions sont toujours remplies) pour toutes personnes détentrices d'une arme à feu soumise à autorisation. Il en est de même pour les nouvelles demandes qui nécessitent un travail administratif assez conséquent.

En janvier 2012, une réunion interne portant sur la matière des « armes » a réuni les responsables de cette matière dans la zone de police. A noter qu'un responsable est désigné dans chaque poste de quartier. Une méthode de travail uniforme a été mise en place dans la zone, notamment en ce qui concerne les armes détenues par les personnes décédées. Dans notre mémento informatique, une documentation sur le sujet est à la disposition de tous les policiers de la zone de police.

### **1.4. Initiatives**

En 2012, il a été créé un groupe de travail basé sur les missions des policiers de quartier, à l'initiative du Chef de Corps. Nous avons invité les partenaires des zones de police avoisinantes, à partager les expériences en matière de police de proximité. C'est le CP Hougardy qui a assuré le suivi. Cinq réunions ont été organisées en 2012.

Dans le registre des échanges et des initiatives diverses, nous noterons :

- Deux représentants de la WPR ont bénéficié d'informations pratiques et théoriques en ce qui concerne la loi caméra ;

- Des représentants de la ZP des ARCHES ont bénéficié d'informations sur nos pratiques en matière de prévention des vols ;
- Réunion interne d'informations avec les chefs de poste de quartier ;
- Participation au conseil d'arrondissement. Lors de cette réunion, le volet « assistance aux victimes » est abordé. Pas de remarque particulière cette année ;
- Animation d'une séance d'information en collaboration avec le service « circulation » à l'école spécialisée sise rue de Mazy à Gembloux. Une visite du commissariat avec les enfants était également programmée ;
- Réunion d'échanges avec l'ensemble du service proximité de Gembloux ;
- Implication dans l'élaboration et la présentation du nouveau Règlement général de police ;
- Réunion avec les bourgmestres de la zone de police afin d'évaluer le travail du service proximité de leur entité ;
- Rencontre avec une représentante d'Amnesty International dans le cadre des violences conjugales. Il s'agissait de faire le point sur le projet que nous menons depuis plusieurs années sur la zone de police et d'en tirer quelques leçons pour A.I. ; nous entretenons des contacts sporadiques avec cette ONG depuis plusieurs années ;
- Réunion avec Mr le bourgmestre de Gembloux et ses services au sujet de la problématique de la constatation des infractions urbanistiques et le suivi réservé par la police et le parquet ;
- Visite du commissariat par des enfants de l'école primaire de Sauvenière ;
- Visite du commissariat par des jeunes gens du centre MENA de Gembloux ;
- Création d'un groupe de travail composé de représentants des services population, logement et urbanisme de la Ville de Gembloux (cf. supra) ;
- Organisation d'une rencontre avec l'Auditorat du Travail au foyer communal de Gembloux, au bénéfice de tous les policiers de la zone de police et de représentants de la zone des Arches, afin d'améliorer les échanges avec cette autorité judiciaire ;
- Participation organisée conjointement par le SPF Intérieur et l'ONEM. Objectif : détecter les fausses déclarations en matière de domicile ou les pratiques destinées à obtenir des avantages financiers liés au statut administratif de la personne ;
- Interview dans le cadre du bulletin local d'information, « Le Sauvenièreoy », en vue de présenter la zone de police et ses services ;
- Echanges avec le sanctionnateur provincial dans le cadre des sanctions administratives prévues dans le nouveau RGP de Gembloux ;
- Réunions factuelles en matière d'urbanisme à Gembloux, en présence de monsieur le bourgmestre ;
- Participation du directeur du service proximité et de deux de ses adjoints à une journée de formation organisée par l'UVCW en matière d'infractions urbanistiques ;



- Organisation d'opérations de sécurisation de la gare de Gembloux suite aux rassemblements de certains jeunes perturbateurs, en collaboration avec d'autres services de la zone de police et de la SPC (police des chemins de fer) ;
- Réunions du service prévention des vols pour assurer le suivi des initiatives ;
- Participation des inspecteurs de quartier aux réceptions annuelles communales des nouveaux habitants dans les différentes entités ;
- Initiatives en matière de problèmes de végétations non entretenues.

## 1.5. Service d'assistance policière aux victimes

### 1. Nombre et nature des interventions

<u>Affaires</u>	<u>Nombre d'interventions</u>
Accidents mortels	14
Accidents (hors mortels)	2
Agressions	5
Aide et protection de la jeunesse	39
Aide sociale	13
Annonces de mauvaises nouvelles	3
Assuétudes	3
Car-Jacking	1
Différends familiaux (Hors coups)	32
Différends entre voisins	2
Enquêtes sociales	4
Fugues	1
Gardes d'enfant	10
Harcèlements/menaces	11
Incendies	3
Maladies mentales	3
Meurtres	1
Mœurs	10
Séparations/Divorces	23
Soutiens face à un décès	7
Tentatives de suicide/Suicide	19
Violences intrafamiliales	33
Vols avec violence	8
Vols dans habitation	11
<b>Total</b>	<b>258</b>

### 2. Données relatives aux victimes

#### 2.1. Répartition par sexe

Hommes	58
Femmes	200

<b>Total</b>	<b>258</b>
--------------	------------

## 2.2. Tranches d'âge

Moins de 18 ans	24
Entre 18 et 30 ans	54
<b>Entre 30 et 50 ans</b>	<b>108</b>
Entre 50 et 65 ans	50
Plus de 65 ans	22
<b>Total</b>	<b>258</b>

## 2.3 Répartition des dossiers par commune

<b>Gembloux</b>	<b>145</b>
La Bruyère	27
Eghezée	65
Autre commune	21
<b>Total</b>	<b>258</b>

## 3. Origine de la demande

### 3.1 Par policier de la zone

<b>Intervention</b>	<b>141</b>
SLR	10
Proximité	19
Accueil	43

### 3.2 Autres origines

Victime ou ses proches	36
Service social	3
Autre zone de police	6

<b>Total</b>	<b>258</b>
--------------	------------

## 4. Nombre de contacts

<b>1 entretien</b>	<b>127</b>
Entre 2 et 5 entretiens	109
Plus de 5 entretiens	22
<b>Total</b>	<b>258</b>

## 5. Mission d'information des fonctionnaires de police

5.1 Participation à l'aménagement du Mémento informatique de la zone de police (documentation) en matière d'assistance aux victimes.

5.2 Réalisation et organisation d'une sensibilisation sur les violences conjugales à l'attention des fonctionnaires de police

Une des priorités de la Zone est la problématique des violences conjugales. Une information a été dispensée en deux temps. Dans un premier temps, le personnel visé était celui qui n'avait pas bénéficié d'une information à ce sujet. Par conséquent, elle a été complète et elle a repris les éléments de base. Dans un second temps, le personnel visé avait déjà reçu une information et il lui a donc été proposé un rappel est des informations très concrètes.

Le personnel a été satisfait de cette initiative qui s'est déroulée dans un climat constructif.

## 6. Type d'intervention et d'orientation

Les missions du service d'assistance policière aux victimes sont principalement l'accueil, l'écoute, la première assistance et l'information. La mission de relais est également très importante. Le service d'assistance policière aux victimes étant un service de première ligne, ne faisant pas de travail de type thérapeutique, seulement 8,6% des victimes ont bénéficié d'un suivi de plus longue durée parce qu'elles étaient désireuses de ne pas être renvoyées vers un autre service.

En ce qui concerne la durée de l'intervention, 49,2% des victimes consultent le service à une seule occasion tandis que 42,2% d'entre elles auront besoin de plusieurs entretiens afin de régler leur situation au mieux.

Notre assistante sociale considère qu'elle dispose de suffisamment de temps pour gérer son travail et ainsi de répondre adéquatement à la demande des victimes. Toutefois, elle ne manque pas de les orienter vers les services spécialisés en fonction de leur situation, demande et attente.

Vers quels services sont-elles orientées ? Nous proposons une liste non-exhaustive :

- Service d'accueil des victimes du parquet ;
- Service d'aide aux victimes de la région wallonne ;
- Service d'aide à la jeunesse ;
- Service de protection judiciaire ;
- Service de santé mentale de la ville de Gembloux ;
- Centres PMS ;
- Maisons d'accueil pour femmes en difficulté ;
- Maisons d'accueil pour hommes en difficulté ;
- Maisons d'accueil pour familles en difficulté ;

- Espace papillon spécialisé dans le deuil chez les enfants ;
- CPAS ;
- Pompes funèbres ;
- Centres de plannings familiaux ;
- Notaires et avocats ;
- Service « Un pass dans l'impasse » spécialisé dans la problématique du suicide, etc.

## 7. Analyse du rapport d'activité

### 7.1 Nature des interventions

Il est remarquable que les dossiers les plus souvent traités, par le service d'assistance policière aux victimes, soient:

- Aide et protection de la jeunesse : 15,1%
- Violences intrafamiliales : 12,8%
- Différends familiaux (hors coups) : 12,4%
- Séparations, divorces: 8,9%
- Tentatives de suicide/suicides : 7,3%

Nous pouvons constater que les situations liées à l'aide et à la protection de la jeunesse sont celles le plus souvent traitées. Cette catégorie comprend les dossiers de mineurs en danger, indiscipline, fugues, etc.

Les dossiers de violences intrafamiliales restent fréquents, raison pour laquelle il était important de sensibiliser les fonctionnaires de police à cette matière.

Dans cette analyse, nous procédons à une distinction entre « différend familial » et « violence intrafamiliale ». Cette nuance est apportée lorsqu'il y a une dominance d'un partenaire sur l'autre. Lorsque la relation est inégalitaire et que ces violences ont lieu depuis un certain temps, nous parlerons alors de violences intrafamiliales.

Cette année, nous pouvons constater qu'il y a un nombre relativement important de dossiers relatifs à la séparation de couples. Par cette appellation, nous entendons les situations relatives aux personnes qui souhaitent un soutien, une écoute, des informations, des conseils dans les démarches à effectuer suite à une séparation. D'aucune façon, nous ne cherchons à nous substituer à d'autres professions.

### 7.2 Données relatives aux victimes

Nous pouvons observer que les interventions du service d'assistance policière aux victimes concernent une majorité de femmes, soit 77,5% contre 22,5% d'hommes.

Une partie importante des situations traitées sont liées à des victimes âgées entre 18 et 30 ans. Il est également interpellant de constater que 9,3% des victimes sont des jeunes mineurs, souvent adolescents.

Nous constatons également que la plupart des victimes résident à Gembloux, 56,2 % d'entre elles. Une partie importante des interventions

ont également lieu sur Eghezée: 25,2%. Cette observation est corrélée au nombre d'habitants des différentes communes.

A propos des interventions relatives à des victimes habitant hors zone de police, il faut noter que celles-ci ont majoritairement été victimes de faits qui ont eu lieu sur notre zone ou qu'elles sont venues déposer plainte dans l'un de nos commissariats.

### 7.3 Origine de la demande

Il est logique que la prise en charge des victimes soit demandée, pour une majorité de cas, par le service intervention (54,6%). En effet, ce sont des acteurs de première ligne qui interviennent, en temps de crise, lors de situations de victimisation primaire. Nous pouvons également constater que le service d'assistance est sollicité directement par certaines victimes, dans 13,9% des cas.

Il semble pertinent de signaler que le service a été mobilisé 12 fois en dehors des heures de service. Il s'agissait de porter assistance pour les faits suivants : 3 annonces de mauvaises nouvelles, 4 accidents mortels, un vol avec violence, un décès impliquant différentes démarches à effectuer en urgence, une situation de violence intrafamiliale, le placement d'un enfant ordonné par le juge de la jeunesse et un suicide.

En ce qui concerne les interventions sollicitées par les autres zones de police, il est à noter que le service d'assistance aux victimes a été sollicité à deux occasions par la zone de police « Entre Sambre et Meuse » (dont un rappel en dehors des heures) et deux fois par la zone de police des « Arches ».

Etant donné qu'il n'y a pas d'accord formel entre les zones de police, nous nous organisons entre assistantes sociales des différents services d'assistance policière aux victimes de l'arrondissement judiciaire de Namur, hormis avec la Zone de Police de Namur. Cette organisation informelle n'a encore jamais posé de problème et elle a l'avantage d'apporter une certaine souplesse.

## 8. Activités diverses

- Le 29 février 2012: Participation au conseil d'arrondissement pour une politique en faveur des victimes ;
- Les 2, 9 et 19 octobre 2012: formation « personne de confiance » organisée par le SPMT et dispensée à Liège ;
- Le 17 octobre 2012: participation au colloque sur les risques importants des violences conjugales au moment de la grossesse ;
- Les 22 et 23 novembre 2012: formation sur le débriefing après une intervention policière, organisée par l'académie de police de Namur.  
Participation à un groupe de travail - avec les assistantes sociales des Zones de Police de l'arrondissement judiciaire de Namur – subséquemment à la récente circulaire sur le dernier hommage et le

traitement correct et respectueux du défunt suite à une intervention des autorités judiciaires ;

- Préparation, organisation et dispense d'une sensibilisation des fonctionnaires de police en matière de violences intrafamiliales ;
- Réunions de coordination avec les différents services d'aide aux victimes de l'arrondissement de Namur ;
- Envoi d'un courrier-type proposant une assistance après chaque vol commis dans la zone de police;
- Vérification des revisites par les fonctionnaires de police dans les situations de violences conjugales. On notera en effet que les premiers intervenants ont l'obligation de recontacter les victimes pour s'inquiéter de la situation familiale subséquemment à leur intervention.

## 9. Perspectives pour 2013

- Poursuivre la bonne gestion des dossiers individuels ;
- Poursuivre la transmission d'un courrier aux victimes de vol dans habitation et la vérification des « revisites » dans les dossiers de violence conjugale ;
- Améliorer la qualité du travail en suivant des formations adéquates ;
- Veiller à la mise à jour du guide d'intervention en fonction des modifications à apporter ;
- Informer les fonctionnaires de police quant à la nouvelle circulaire relative au traitement respectueux du défunt, l'annonce de son décès, le dernier hommage à lui rendre et le nettoyage des lieux.

## **2.LA DIRECTION DES OPERATIONS**

### **La gestion négociée de l'espace public**

#### **La réserve hypothéquée.**

Chaque zone de police doit réserver une certaine capacité pour prester des missions à caractère fédéral. Pour notre zone, ce quota s'élève à 1915 heures par an. Il nous a été demandé de fournir des prestations à raison de 722 heures. Il s'agissait principalement d'apporter un renfort dans le cadre de manifestations à Bruxelles et lors de grèves dans les prisons.

Par rapport à 2011, nous avons fourni environ 200 heures de plus.

Nous disposons de deux policiers fédéraux mis à notre disposition (CIK-zones hôtes). Ils sont régulièrement mis à disposition du Directeur coordinateur dans le cadre de l'application des nouveaux accords en la matière.

Nous précisons que les prestations des CIK nous sont maintenant facturées. Même si la zone de police a encore un intérêt financier à disposer de ce personnel, cet intérêt s'amenuise vu ces nouvelles normes financières. Si le coût de ces prestations devait encore augmenter, il conviendrait d'évaluer l'intérêt d'en encore disposer de membres du CIK.

#### **Services d'ordre au sein de la zone de police.**

Nous avons enregistré **481** événements publics en 2012 contre 380 en 2011. Nous procédons systématiquement à une analyse de ces événements.

Nous encadrons aussi, de manière très sporadique ou par une présence constante, des soirées dansantes. Nombre : 116 (contre 131 en 2011).

#### **Les événements de plus grande envergure.**

Nous avons consacré un millier d'heures pour les événements suivants:

- Fêtes de Leuze et d'Eghezée
- Braderie de Gembloux
- Jeux Intervillages
- Manifestations des étudiants : six heures brouette, cortège, etc.

Nous avons bénéficié d'un appui de la police fédérale pour gérer ces événements qui n'ont engendré aucun incident majeur. Globalement, ils ont drainé moins de public.

Nous avons aussi fourni des prestations dans le cadre de grèves nationales (198 heures) et dans le cadre de visites de V.I.P. sur le territoire de la zone de police (une centaine d'heures).

Comme les années antérieures, nous programmons nos contrôles routiers au moment où se déroulent certaines manifestations de manière à disposer d'une réserve.

## **Opération sacoché (au bénéfice des facteurs)**

Deux surveillances spécifiques sont assurées chaque mois pour un total de 120 heures en 2012 (comme en 2011).

## **Sécurisation des transports de fonds**

Eloignée sauf lorsqu'un risque plus important existe: 117 heures (+/- comme en 2011).

## **Renfort de la cavalerie**

**10** jours de présence - 100 heures de prestations. La collaboration est de bonne qualité et la présence de la cavalerie est appréciée lors d'événements importants.

## **Arrestations administratives:**

Nombre : 49 (39 en 2011) dont 18 concernent des étrangers en situation irrégulière. NB: Suite à des contrôles en collaboration avec l'auditorat du travail 46 étrangers ont été contrôlés.

## **Les missions judiciaires**

### **Le centre MENA**

Nous avons ouvert plusieurs dossiers de fugue et pour des faits de « coups et blessures ». Ils ont engendré 180 heures de prestation dont 20 heures de week-end (plus ou moins identique à 2011). Trois pensionnaires se sont fait spécialement remarquer et ils ont été mis à disposition du Juge de la Jeunesse dont ils dépendent. Il n'y a eu aucun autre incident majeur. Les relations avec la direction du MENA sont de l'ordre de la coopération. Nous respectons les directives du Parquet de la jeunesse en matière de fugue. Aucune disparition inquiétante n'est à signaler.

### **Les auditions audio-filmées**

Nombre : **18** auditions dont une pour des services extérieurs. Prestations : environ 350 heures. Relative stabilité par rapport à l'année dernière.

### **Arrestations**

- Arrestations judiciaires : 149 (157 en 2011)
- Arrestations judiciaires de mineurs: 8 (28 en 2011)
- Total : 157 arrestation judiciaires (185 en 2011)

Parmi ces arrestations :

- Mises à disposition: 21 (27 en 2011)
- Mandats d'arrêt: 26 (23 en 2011)



- 2 pour des faits de stupéfiants
- 9 pour des vols à l'aide de violences (4 en 2011)
- 4 pour des vols qualifiés (9 en 2011)
- 3 pour des faits d'escroquerie/abus de confiance
- 3 pour des faits de violences intrafamiliales
- 3 pour des faits de menaces et harcèlements
- 1 pour incendie volontaire
- 1 pour des faits de mœurs.

On notera que le parquet a une tendance plus affirmée à utiliser la procédure de « comparution rapide ».

### **Livre d'écrou :**

Notre livre d'écrou a été pris en modèle pour sa complétude. Nous noterons qu'il contient 210 mentions d'arrestation (224 en 2011). Nous avons contrôlé la tenue exacte de ce livre et la vérification par l'officier de garde sans relever de manquement.

### **Commentaires divers**

- 21 dossiers ECO-FIN dont plusieurs faillites ont été traitées par nos services (comme en 2011) ;
- 4 mises en observation avec interpellation des individus par nos services (7 en 2011) ;
- 3 vols à main armée dans de petits commerces ont été recensés à Gembloux et un à Eghezée (un de plus qu'en 2011). Ces faits restent très peu fréquents. Le fait commis à Eghezée a été élucidé (auteur sous mandat). Les enquêtes relatives aux faits commis à Gembloux sont toujours ouvertes ;
- 2 « bandes » de voleurs dans habitations et sur chantiers ont été démantelées en collaboration avec nos collègues de la PJF ;
- Nos demandes d'appui à la PJF concernent essentiellement le Labo PTS et le Computer Crime Unit ;
- Collaboration avec l'inspection des lois sociales pour **3** contrôles qui se sont avérés positifs. Nous voulons souligner la parfaite collaboration avec l'Auditorat du Travail qui coordonne ces contrôles.

Nous n'avons constaté aucun événement particulier au centre transitoire pour réfugiés installé à Gembloux.

Cependant quelques faits ont nécessité l'intervention de nos services dans ce centre ou dans des commerces mettant en cause des personnes qui résident dans ce centre.

# 3. LE SERVICE CIRCULATION

## **Prestations à certaines sorties d'école.**

Chaque jour scolaire, soit environ 180 jours.

Le matin : 1 policier pendant 45 minutes = 135 heures

L'après-midi : 1 policier pendant 45 minutes = 135 heures

Soit un total de 270 heures.

## **Service du marché**

Un agent de police a été mobilisé chaque vendredi matin à Gembloux.

## **Services d'ordre limités**

Nombre : Environ 50 (Services prestés à l'occasion de différentes manifestations ou cérémonies telles que : festivités ; cortèges ; enterrements ; réunions ; protocoles, ...).

## **Courses cyclistes**

Nous avons dû encadrer 14 courses cyclistes (cf. annexes). Nous rencontrons pas mal de difficultés à cet égard en ce sens qu'elles se déroulent principalement en période de congés annuels, soit lorsque nous disposons de moins de personnel. En outre, elles s'ajoutent à d'autres manifestations importantes souvent aux mêmes dates ou à des moments très proches.

Elles ont nécessité les prestations suivantes :

- Commissaires : 42 h dont 12 h de week-end (WE) ;
- Inspecteurs principaux : 38 h 40 dont 12h30 de WE ;
- Inspecteurs: 343 h 20 dont 104 h 50 de WE;
- Agent de police: 14h35 dont 06h30 de WE.

Ces prestations ont engendré un coût de plus de 13000 euros.

## **Contrôles « radar préventif » journalier**

Nombre d'heures: 600h

Nombre de contrôles : 70

(Pour le radar répressif, cf. Partie I)

## **Contrôles « radar préventif » hebdomadaire**

Nombre d'heures : 8000 h

Nombre de contrôles : 50

## **PV/PI initiaux infractions (autres que les excès de vitesse, tous services confondus)**

- 1215 infractions dont:
  - o pas de casque protection : 5
  - o ceinture sécurité : 78
  - o stationnement : 803

## **Contrôles de l'alcoolémie**

Nombre de véhicules contrôlés : 2461

Nombre total d'ETT-ETM : 891

Nombre d'ETT safe n'ayant pas donné lieu à un P.V. : 776

Nombre d'ETT alerte : 15

Nombre d'ETT positif : 100 (dont 61 retraits immédiats du PC)

## **Analyse des P.V. accidents de la circulation (initiaux et subséquents)**

Nombre de dossiers examinés : 779.

## **Gestion des véhicules saisis**

Nombre de saisies : 44 dossiers (pour défaut d'assurance dont 19 avec remise du véhicule aux domaines).

## **Participation à divers évènements en relation avec la sécurité routière :**

- En collaboration avec le service quartier, organisation d'une journée d'information dans l'école d'enseignement spécialisé de la communauté française rue de Mazy;
- En collaboration avec la Police Fédérale, participation à la piste circulation pour toutes les écoles primaire de Gembloux (+/- 1 mois) ;
- Encadrement de balades vélos organisées par différentes écoles des trois communes ;
- Participation à la semaine de la mobilité à Eghezée et plus particulièrement sécurisation des abords des écoles primaire de Leuze à l'occasion des diverses initiatives;
- Action avec le GRACQ à Grand-Manil pour la zone 30 ;
- En collaboration avec la Fedemot, participation à une journée « cyclo » au lycée Yannick Leroy d'Eghezée ayant pour but une meilleur sensibilisation aux risques de la pratique des deux roues motorisés ;
- Formation balisage dispensée au profit des Pompiers de Gembloux ;
- Un membre du service a suivi avec succès la formation motard ;

NB : voir également annexes (Récapitulatif des courses cyclistes ; statistiques annuelles en rapport au plan d'action sécurité routière)

## 4. LE SERVICE INTERVENTION

Le service Intervention réalise les interventions urgentes et les interventions nécessitant un déplacement sur les lieux des faits. Il est polyvalent et il est impliqué dans la réalisation du plan zonal de sécurité. Il est chargé de missions de sécurisation et il offre un appui aux autres services. Il est mobilisé afin d'apporter des renforts pour les missions fédérales.

### **Surveillance et sécurisation**

- Maisons vacanciers : 376 demandes ; 5529 passages effectués ;
- Besoins de sécurité : 61 demandes ; 1351 passages effectués ;
- Patrouilles pédestres : 69 h 30
- Patrouilles VTT : 21 h.

### **Participation lors des services d'ordre**

Nombre d'heures prestées : 1479 h.

Lors de ces services, le personnel de l'Intervention a presté 583 h. de week-end et 1412 h. nocturnes.

### **Contrôles routiers**

Nombre d'heures prestées : total de 658 h.

Heures de week-end: 259 h.

### **Surveillances des magasins**

Onze services de surveillance des magasins ont été organisés (2 inspecteurs par service de 13 h. à 21 h.). Total : 176 h.

### **Patrouilles de sécurisation**

Dans le cadre de la problématique des vols qualifiés dans habitations, des patrouilles de surveillance en véhicule banalisé ont été planifiées. Au total, 42 permanences mobiles (dénommées PM 401) ont été effectuées (2 inspecteurs par service de 22 h. à 06 h.) soit 672 h.

### **Formations**

- 15 collaborateurs ont participé à deux journées complètes de recyclage Hycap (en mai et novembre 2012) ;
- 7 collaborateurs ont participé à une journée complète de recyclage Hycap (au mois de Mai) ;

- Formation maîtrise de la violence avec arme à feu. Un inspecteur a réussi cette formation ;
- Formation mentor : un inspecteur a réussi cette formation qui s'est déroulée en décembre ;
- Tout le personnel a reçu la formation « bâton télescopique » (matraque) ;
- Le personnel a bénéficié également d'un recyclage sur les violences conjugales ;
- Deux inspecteurs suivent la formation aspirant inspecteur principal à l'académie de police de Namur depuis le 01 Octobre 2012.

## **Collaborations**

Le service intervention a collaboré avec le SLR, le service roulage et les inspecteurs de quartier dans une logique de transversalité. Notamment, il a été impliqué dans la mise en œuvre du plan zonal de sécurité.

# 5. CONTROLE INTERNE – RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.

## 5.1. Le contrôle interne

En 2012, 17 plaintes ou dossiers ont été adressés au service Contrôle Interne, que ce soit par courrier, par mail, par téléphone ou via l'accueil au planton.

Ces plaintes ou dossiers peuvent être catégorisés de la sorte :

- 1 courrier de plainte concernant l'intervention de policiers ;
- 2 courriels de plainte concernant la manière de conduire des policiers en situation d'urgence ;
- 3 procès-verbaux initiaux et deux procès-verbaux subséquents rédigés à l'encontre de policiers ;
- 1 procès-verbal subséquent rédigé à la demande du Parquet dans le cadre d'une intervention policière ;
- 1 procès-verbal subséquent rédigé à la demande du Parquet suite à une plainte d'un citoyen introduite auprès de l'Inspection générale (AIG) ;
- 1 PV initial de menaces adressées à un policier de notre zone de police ;
- 1 procès-verbal subséquent rédigé à charge d'un policier d'une autre zone de police ;
- 4 dossiers de plaintes introduites auprès du Comité P ;
- 1 dossier de plainte introduite auprès de l'AIG ;
- 1 courrier de contestation d'une infraction de roulage ;
- 1 courriel de contestation d'une infraction de roulage.

La gestion et le traitement de l'ensemble de ces 17 dossiers ont, dans certains cas, donné lieu à l'ouverture d'une procédure administrative. Ainsi, en termes de procédure disciplinaire, nous pouvons indiquer pour l'année 2012 :

- l'ouverture de trois enquêtes préalables relatives à des comportements inadéquats de policiers, ces dossiers s'étant clôturés, dans un cas, par une note de fonctionnement, dans les deux autres cas, par un classement sans suite pour plainte infondée ;
- l'entame de deux dossiers disciplinaires visant une sanction lourde, dont l'un est clôturé, l'autre est actuellement en cours ;
- l'entame d'un dossier disciplinaire visant une sanction légère, actuellement clôturé.

Le rôle du service Contrôle Interne consistant également à souligner ce qui se déroule bien, 2 notes de remerciements et de félicitations ont été rédigées en 2012 à l'attention des membres du personnel concernés.

Le rapport annuel 2012 relatif aux plaintes et dossiers traités par le service Contrôle Interne a été envoyé au Comité P et à l'AIG et ce, via l'application informatique KLFP.

## 5.2. Gestion et développement

Durant l'année 2012, l'officier en charge de la Gestion et du Développement a participé :

- aux réunions de préparation du futur plan zonal de sécurité ;
- aux réunions de la plateforme de concertation de recherche zonale, ainsi qu'à la rédaction des PV de ces réunions ;
- aux réunions du groupe de travail « Bien-être » au sein de la zone de police ;
- aux différentes réunions d'évaluation de la mise en œuvre de la LOI SALDUZ au sein de l'arrondissement judiciaire de Namur ;
- à un colloque relatif à la nouvelle vision de la formation au sein de la police intégrée, le 22/02/2012 à Louvain-la-Neuve ;
- à un colloque sur la police de proximité en France, le 03/04/2012 à Paris ;
- à un exposé des vétérinaires du SPF sur le « Bien-être animal », le 15/03/2012 à Gembloux ;
- à un exposé de l'Auditorat du Travail sur le Droit pénal social, le 21/03/2012 à Gembloux ;
- à un colloque consacré à la gestion des grands rassemblements, le 20/04/2012 à Liège ;
- à un colloque consacré à la gestion des épreuves sportives sur la voie publique, le 29/06/2012 à Liège ;
- à un colloque consacré à la police de proximité en Belgique, le 14/09/2012 à Namur ;
- à un colloque consacré à la loi syndicale au sein des services de police, le 19/09/2012 à Gembloux ;
- à un colloque consacré à la responsabilité sociétale des entreprises, le 27/11/2012 à Lessines.

L'officier en charge de la Gestion et du Développement a aussi procédé aux devoirs suivants :

- réponses au questionnaire du Comité P relatif à la fonctionnalité « Accueil » au sein des zones de police ;
- réponses au questionnaire morphologique 2011 de la Direction des Relations avec la police locale de la Police fédérale ;
- réalisation de 34 enquêtes de moralité concernant des candidats policiers ;
- rédaction de 41 PV des Comités de Direction ;

- participation à différentes réunions administratives (comités de concertation de base, conseils zonaux de sécurité, ...).

Il convient enfin de préciser que notre collaborateur participe aux services de garde OPA, ce qui l'amène à réaliser et à prendre part à des missions de police administrative (et de police judiciaire), dont notamment la participation à de nombreuses réunions de préparation, de coordination et de débriefing avec les autorités administratives et les partenaires concernés (e.a. : réunions à l'administration communale de Gembloux sur le Plan d'Urgence et d'Intervention ; diverses festivités estudiantines des Facultés agronomiques (baptême des « bleus », 6 heures « brouette », stand « Agro » à la braderie, ...) ; Jeux Intervillages à Eghezée ; week-ends de braderie à Eghezée et Gembloux ; soirées dansantes de grande ampleur (Leuze, ...) ; réunion chez le Gouverneur de la Province de Namur sur la gestion de la présence des gens du voyage ; manifestation des agriculteurs du 26 novembre 2012, etc.).

Compte tenu de la formation WPR suivie en 2012 par le directeur du Service Roulage et ce, pendant une période de 6 mois, notre collaborateur a également dû assurer l'intérim pour tout le volet consacré à l'encadrement opérationnel des courses cyclistes et autres événements se déroulant sur la voie publique. Ainsi, il a participé aux réunions de coordination, préparé les ordres d'opération et assuré la gestion opérationnelle de 10 courses cyclistes sur le territoire de notre zone de police.

Nous tenons à souligner l'expertise que le commissaire concerné a acquise, tant sur un plan académique que pratique, en matière de police administrative.



# 6. DIRECTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE

## 6.1. La GRH

### 6.1.1. Mouvements du personnel

#### *A. Etat du personnel.*

A la fin de l'année 2011, le personnel opérationnel s'élevait à 77 et le personnel calog (cadre administratif et logistique) à 14,5 (ETP). A la fin de l'année 2012, le personnel opérationnel s'élève à 79 et le personnel calog à 14,5 (ETP).

A propos des détachements, à la fin de l'année 2011, 3 détachés de la police fédérale (in) remplaçaient trois détachés au CIC (out). Nous bénéficions aussi de deux détachés CIK (police fédérale). A la fin de l'année 2012, 4 détachés de la police fédérale (in) pour les 3 CIC (out) et un détaché en compensation de 2 INP en formation INPP depuis le 01/10/12 et 2 CIK.

#### **Remarques :**

- 1 commissaire, 3 inspecteurs (INP) et 1 agent ont été en absence de longue durée (maladie) ;
- 2 INP (service intervention) suivent la formation d'inspecteur principal (INPP) depuis le 01/10/12 ;
- 1 INP est en pause carrière depuis le 01/10/12 (remplacement par un détaché GRG en cours) ;
- 1 INP (service intervention) a suivi la formation maîtrise de la violence avec arme à feu ;
- 2 INP (proximité) et 1 INPP (proximité) sont dispensés de service de nuit ;
- 1 Calog (niveau C) en congé parental 1/5 temps depuis le 01/07/12 ;
- Le nombre de jours de congés de maternité et de maladies liées à la grossesse (y compris les mi-temps médicaux) s'élève à 414 jours pour 2012 (363 jours en 2011) ;

#### ***B. Cycles de mobilité.***

(Demandes de mutation)

- Mobilité 201101 : néant
- Mobilité 201102 :
  - o Demande : 1 INP ;
  - o Départs : / ;
  - o Places ouvertes par notre zone : /.
- Mobilité 201103 :
  - o Demandes : 2 INP et 1 niveau B;

- Départ : /;
  - Places ouvertes par notre zone : 1 INP (proximité) et 1 niveau B (DPL).
- Mobilité 201104 : néant
  - Mobilité 201105 : (en cours)
    - Demandes : 2 INP ;
    - Départs : en cours ;
    - Places ouvertes par notre zone : /.

## 6.1.2 Projets en matière de GRH

### **A. Diversité.**



La directrice DPL, est toujours membre active (depuis juin 2008) du « Réseau personnes ressources diversité » (CPRD). Ce réseau regroupe des personnes ressources en matière de diversité, hommes, femmes, policier ou personnel civil de la police locale et fédérale, de toutes fonctions, de tous grades et niveaux. Le réseau se réunit environ 5 fois par an pour échanger des expériences, pour apprendre l'un de l'autre, recueillir des informations pratiques autour de la gestion de la diversité, mais aussi pour mettre en place des projets concrets.

Au cours de l'année 2012, différentes thématiques ont été abordées :

- l'accueil des membres du personnel handicapés dans les différents sites de la police intégrée (enquête se poursuivant en 2013) ;
- l'accueil des personnes malentendantes ;
- l'accueil des victimes d'actes homophobes ;
- le management intergénérationnel ;
- le « transgenre » ;
- le rapport annuel du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme ;
- les femmes à la police.

Pour l'année 2013, un thème que notre zone de police a demandé d'envisager est la réalisation d'une brochure présentant les lois anti-discrimination pour les membres du personnel de terrain. Il s'agit de fournir des informations concrètes aux policiers.

## **B. Bien être au travail.**

En matière de souffrances au travail, un groupe de travail a été mis en place et mène une réflexion sur diverses problématiques abordées par l'enquête psycho sociale réalisée en 2011.

La brochure « Des services pour chacun » réalisée en 2010 est toujours distribuées aux nouveaux membres du personnel avec le guide d'accueil. Ceci est également fait avec les stagiaires.

En matière de surveillance santé des travailleurs, nous devons déplorer une baisse de la qualité des services fournis par notre SEPPT. Retard dans la transmission de rapport de visite des lieux de travail, problèmes de planification de rendez-vous périodiques ou sur demande, même quand il s'agit de cas urgents, et diminution des services offerts.

Un marché public a été réalisé et une nouvelle collaboration débutera en 2013 avec une autre société.

## **C. Environnement.**

Une sensibilisation régulière du personnel en matière consommation d'énergie (éclairage, chauffage,...) et de chasse au gaspillage est poursuivie. Dans cette optique, le projet d'impression des documents via des copieurs a été mis en place.

Par ailleurs, nous scannons des documents en vue de leur archivage, ce qui a permis d'éviter environ 45.000 copies.

### **6.1.3. Prestations du personnel**

#### **A. Heures supplémentaires.**

Nous poursuivons notre politique de récupération des heures supplémentaires. Le tableau ci-après reprend le reliquat des heures non récupérées, à charge de la zone de police.

1ère période	janvier + février 2012	41
2ème période	mars + avril 2012	78
3ème période	mai + juin 2012	65
4ème période	juillet + août 2012	95
5ème période	septembre + octobre 2012	96
6ème période	novembre + décembre 2012	95
<b>TOTAL</b>		<b>470</b>

#### **Remarques :**

Le total d'heures supplémentaires pour l'année 2011 s'élevait à 352 heures. Il est à noter également que la plus grosse partie des heures supplémentaires est prestée par les inspecteurs qui sont détachés au CIC et par le gestionnaire fonctionnel. A propos de ce dernier, sa charge de travail justifie amplement ses prestations supplémentaires.

## **B. Heures de Week-end et nombre de permanences mobiles (PM).**

### **P.M. 2012 - W-E + Autres services**

	<b>Heures prestées En PM</b>	<b>Heures prestées en PM le week-end</b>	<b>Heures prestées le WE par autres services</b>
TOTAL	34.358,41	11.135,00	2.765,13

## **C. Entraînements de tir.**

En 2012, le nombre de jours d'entraînement de tir s'élève à 20 jours (comme en 2011). Un suivi des entraînements de la maîtrise de la violence (circulaire GPI 48) est réalisé par un chargé de projet. Nous rencontrons pas mal de difficultés à propos de la disponibilité de lieux adéquats aux entraînements. En 2013, nous signerons un accord avec l'armée pour disposer ponctuellement du site de Ronnet.

### **6.1.4. Les incapacités**

#### **A. Jours de maladie.**

Le nombre de jours de maladie en 2012 s'élève à 1614 jours.  
Le total des jours de maladie en 2011 s'élevait à 1644 jours.

	<b>jours</b>	<b>Périodes</b>	<b>%</b>	<b>Bradford</b>
	1614	2,06	6,87	1206,29

#### Remarques:

Trois membres du personnel, absents de longue durée, font grimper à eux seuls le taux de plus de 2%. En effet, de 6,59% on passe à 4,23% si l'on ne tient pas compte de ces absences.

Le taux de 6,59% ne tient pas compte des mi-temps médicaux. Si l'on ajoute les mi-temps médicaux dus à la grossesse, on obtient 6,67%. Si l'on ajoute encore les mi-temps médicaux autres que grossesse, on obtient 6,87%.

#### Globalement :

**38,7%** des membres du personnel ont **0** jour d'incapacité.

**60,47%** de membres ont **max 5 jours** (= MAX **1,9%** d'absentéisme).

**73,26%** de membres ont **max 10 jours** (= MAX **3,8%** d'absentéisme).

## **B. Accidents du travail.**

Nombre d'accidents du travail en 2012 : **14** (242 jours d'incapacité).  
(ITT= interruption temporaire de travail)

### Origines :

- 1 Attaque par un chien (30 jours) ;
- 1 Accident de voiture sur le chemin du travail (Pas d'ITT) ;
- 10 Rébellions (202 jours et 2 sans ITT) ;
- 1 Blessé lors d'un bris d'une vitre pour sauver une victime (Pas d'ITT) ;
- 1 heurt par un objet (hayon du véhicule) (10 jours).

En 2011, on a dénombré un total de 11 accidents du travail (96 jours d'incapacité).

### **C. « Congés autres ».**

En 2012, le nombre de jours de congés de circonstance, exceptionnel et dispenses de service, s'élève à 93 jours (163 en 2011). Ce nombre n'inclut pas les dispenses syndicales.

## **6.2 La logistique**

### **A. Les produits « consommables » (CS).**

#### Fournitures de bureau (Fédéral)

Divers (Stylos, marqueur, etc.) : 448.57 €.  
Enveloppes : 423.96 €.  
Total : 872.53 € HTVA.

#### Fournitures de bureau (Viking Direct, Bruneau)

Même type de matériel sauf films photo et enveloppes.  
Total : 4160.84 € TTC.

#### Contrat Nashuatec: Papier A4

Total : 05 palettes 2988.70 € TTC.

#### Mobilier de bureau (Viking Direct, Bruneau)

Sièges de bureau.  
Total : 419.87 € TTC.

#### Produits d'entretien (Viking Direct, Huckert's)

(Pour rappel, le magasin du fédéral ne fournit plus de produits d'entretien) : 4139.57 € TTC.

#### Fournitures de la salle de réunion (consommables)

Café, sucre, lait, biscuits, jus d'orange, vaisselle : 349.53 € TTC.

## **B. Acquisitions spécifiques.**

- Eclairage extérieur : 1120.76 € ;
- Caméras cellules : 1225.77 € ;
- Outillage : 234.54 € ;
- Télécommandes portes électriques : 349.57 € ;
- Armoires à pharmacie : 278.30 € ;
- Graviers + dalles : 984.59 € ;
- Semences de gazon : 215.78 € ;
- Bac de rétention : 410.19 €.

### Matériel à caractère écologique et/ou « humanitaire »

- Kit Child-Focus : 203.27 € ;
- Cartes de voeux MSF: 104.67 €.

## **C. Evolution du charroi en 2011.**

### I. EVOLUTION DU CHARROI EN 2012 :

#### **ENTREES 2012:**

SKODA	OCTAVIA	Quartier
VW	COMBI	INTERVENTION
VW	COMBI	INTERVENTION
PEUDEOT	207	QUARTIER
VW	COMBI	INTERVENTION

#### **DECLASSEES 2012 :**

VW	COMBI	INTERVENTION
VW	COMBI	INTERVENTION
OPEL	ASTRA	SRL
TOYOTA	COROLLA	QUARTIER

#### **SORTIE 2012 :**

TOYOTA	COROLLA	QUARTIER
--------	---------	----------

#### **ACHATS VEHICULES BUDGET 2013 :**

Véhicules à remplacer	Destination	Nouveaux véhicules
PEUGEOT (VYI478)	Déclassé	<u>1 BREAK</u>
VW COMBI	Déclassé	<u>VW Combi</u>
VW COMBI	Déclassé	<u>VW Combi</u>
FORD focus (950BQE)	SLR	<u>VOLVO</u>
MOTO BMW(WEC727)	Déclassée	<u>HONDA Paneuropean</u>

## II. SITUATION DES VEHICULES EN FIN 2012 :

Total de 37 véhicules.

<b>Type de véhicule</b>	<b>Marque du véhicule</b>	<b>Date 1ère immatriculation</b>	<b>SERVICE</b>
ASTRA	OPEL	08/10/2003	GBLX Quartier
ASTRA	OPEL	08/10/2003	GBLX Quartier
Astra break	OPEL	15/01/2004	Quartier EGH
Astra break	OPEL	15/01/2004	INTERVENTION
ASTRA	OPEL	10/09/2004	SER
307break	PEUGEOT	14/10/2004	GBLX Quartier
PARTNER	PEUGEOT	03/11/2004	D.P.L.
VIVARO	OPEL	06/12/2004	QUARTIER LB
307break	PEUGEOT	25/07/2005	DPL
307BREAK	PEUGEOT	01/08/2005	CONTRÔLE INT
COMBI	VW	02/03/2006	ROULAGE
307break	PEUGEOT	10/01/2007	INTERVENTION
307break	PEUGEOT	10/01/2007	QUARTIER LB
307break	PEUGEOT	10/01/2007	SER
AVENSIS	TOYOTA	23/03/2007	ROULAGE
307break	PEUGEOT	26/03/2007	ROULAGE
Comm MOB	VW	20/11/2007	ROULAGE
Combi	VW	04/12/2007	ROULAGE
Combi	VW	04/12/2007	Quartier EGH
307break	PEUGEOT	26/03/2008	Quartier EGH
307break	PEUGEOT	26/03/2008	GBLX Quartier
Astra break	OPEL	07/10/2008	SER
MOTO	YAMAHA	29/01/2010	ROULAGE
COMBI	VW	30/01/2009	INTERVENTION
MOTO	BMW	31/01/2007	ROULAGE
MOTO	BMW	01/02/2007	ROULAGE
MOTO	BMW	02/02/2007	ROULAGE
207	PEUGEOT	29/01/2010	Quartier EGH
207	PEUGEOT	29/01/2010	GBLX Quartier
COMBI	VW	03/08/2010	INTERVENTION
FORD	Focus	07/06/2010	CHEF DE CORPS
Skoda	Octavia	29/12/2011	Roulage (radar)
Combi	VW	10/02/2012	INTERVENTION
207	PEUGEOT	10/04/2012	GBLX Quartier
Skoda	Octavia	23/04/2012	GBLX Quartier
Combi	VW	25/10/2012	INTERVENTION
Combi	VW	25/10/2012	INTERVENTION

## III. Consommation de carburant :

En 2011, la consommation globale de carburant s'élevait à 53.813,17 litres. En 2012, la consommation globale de carburant s'élève à 54.974,33 litres.

## ***D. Matériel informatique.***

### I. EVOLUTION DU PARC INFORMATIQUE :

#### Imprimantes

	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Laser NB	26	29	32	33	34	32	30	15
Laser Couleur	1	1	1	2	2	5	6	6
Jet d'encre	13	10	13	13	13	14	10	8
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>46</b>	<b>28</b>

A déclasser (déjà hors parc) : laser N/B (16), jet d'encre (2)

#### Scanners

	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>1</b>

A déclasser (à retirer) : 5

#### PC

	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Leasing	21	11	11	11	11	1	1	0
Propriété	47	89	63	66	66	77	77	79
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>99</b>	<b>74</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>78</b>	<b>78</b>	<b>79</b>

#### Serveurs

	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

### II. ACQUISITIONS SPECIFIQUES :

- Nouveaux ou remplacements d'anciens écrans : Samsung 19" 16/9 ;
- Nouveaux PC (stand alone, ISLP) ou remplacements : Priminfo ;
- Nouveaux accessoires : switch USB, switch écrans, clés USB, carte SD appareil photo, câbles USB ;
- Remplacements d'un FAX et d'une imprimante jet d'encre.

## 6.3 Les formations

### ***A. Les heures de formations.***

Le nombre total d'heures de formation suivies en 2012 est de 3.216,18 heures. En 2011, ce total s'élevait à 4.939,44 heures.



## **B. Les formations suivies.**

Type de formation	Nombre d'agents formés
Continuée	.....
Barémique	3
Fonctionnelle	12
Interne (dispensée par membre du personnel)	71
Externe (pas académie ni membre du pers)	74

Remarque : Toutes les formations « agréées » pouvant être comptabilisées, l'offre de formations barémique est de plus en plus réduite – 3 à Namur pour 2012- (gestion du stress, Statut des membres de la police, Assistance policière aux victimes).  
Pas mal de collaborateurs avaient déjà suivi ces formations.

## **C. Stagiaires.**

Stagiaires accueillis : 17 (13 aspirants inspecteurs ; 4 aspirants inspecteurs principaux)
--

# **6.4. Le conseiller en prévention**

## **A. Participation à diverses réunions**

- Participation aux réunions du Comité de Concertation de Base.
- Participation aux réunions ANALYSE PSYCHOSOCIAL.
- Participation aux réunions Plate forme Prévention.

## **B. Autres actions**

- Organisation des visites des lieux travail ;
- Organisation des exercices d'évacuation au commissariat central ;
- Suivi des entretiens des chaudières ;
- Suivi des contrôles obligatoires ;
- Réassortiment des boîtes à pharmacie ;
- Organisation des formations secouriste et « port de charges » ;
- Placement de nouveaux pictogrammes de caméra de surveillance (mise en conformité Loi sur la vie privée) ;
- Organisation des formations sur les tenues NBC, plus remise en ordre des tenues ;
- Etablissement du plan global et annuel de sécurité en collaboration avec le SPMT ;
- Analyse de risque cabine haute tension ;
- Contrôle quinquennal basse tension ;
- Travaux de couleur dans les cellules, plus réparations diverses ;
- Contrôle annuel des conduites de gaz ;
- Suivi de la visite des lieux travail ;

- Tour mensuel des bâtiments, plus suivi ;
- Réalisation du plan quinquennal et annuel, plus suivi;
- Réalisation du rapport annuel de prévention et protection au travail.

## **6.5. Entreprise responsable**

Depuis plusieurs années, nous prenons des initiatives dans une logique d'entreprise responsable.

Comme nous l'avons mentionné supra, nous nous impliquons en matière de diversité et nous avons sollicité le réseau afin de préparer une brochure relative aux lois anti-discriminations.

Nous encourageons, modestement ou de manière plus marquée, les actions de certaines ONG ou associations : MSF, Amnesty International, Child Focus, etc.

Nous nous impliquons aussi en matière d'environnement en veillant au recyclage de nos déchets et en utilisant un maximum de produits écologiques.

Nous avons aussi pourvu au remplacement d'une partie de l'éclairage des locaux afin de réduire la consommation d'énergie. A noter aussi que nous utilisons essentiellement des piles rechargeables.

Grâce à l'acquisition de nouveaux copieurs multifonctions, nous n'utilisons plus qu'un nombre limité d'imprimantes, ce qui nous permet de n'utiliser que peu de cartouches d'encre et uniquement des modèles recyclés. Plus intéressant encore, ces copieurs nous permettent de scanner nos documents et nous avons ainsi évité l'impression de plus de 45.000 copies.

Comme nous le préciserons infra, nous sommes attentifs aux aspects financiers, en favorisant l'efficacité.

# 7. Divers

## 7.1. Budget

Globalement, les finances de la zone de police sont saines et, malgré que les dotations communales soient raisonnables par rapport à celles des zones de police de la province de Namur, nous faisons les investissements utiles, tant en matière de GRH que de logistique. Nous enregistrons aussi un boni présumé de cent mille euros approximativement.

On notera toutefois que les dotations communales ont été indexées de 6% pour le budget 2013, voté par le conseil de police en novembre 2012, ce qui résulte de l'augmentation du taux de cotisation de retraite dans le cadre de l'harmonisation des régimes des pensions. En outre, la zone de police a dû assumer l'indexation des salaires, l'augmentation de frais de fonctionnement et des charges de remboursement d'emprunt. Ces dernières restent toutefois raisonnables.

Nous précisons aussi que la zone de police a constitué un fonds de réserve.

A propos des marchés publics, nous utilisons un programme nous permettant de simplifier les procédures mais aussi de respecter une législation complexe. A cet égard, nous avons mis un processus en œuvre afin d'impliquer les différents services concernés par les marchés. Tous les marchés envisagés ont été passés en 2012.

## 7.2. Collège et conseil de police

En 2012, quatre conseils de police ont été organisés et seize collèges de police se sont tenus.

## 7.3. Relations avec le parquet et l'auditorat du travail

Nous considérons que les relations avec le parquet sont bonnes et généralement constructives. Le fait de disposer d'un magistrat de référence pour la zone de police constitue une amélioration notable, tout particulièrement en ce qui concerne le suivi des dossiers particuliers que nous devons traiter. Par ailleurs, nous avons proposé d'inviter systématiquement le magistrat de référence de notre zone de police désigné par l'auditorat du travail. Enfin, le magistrat suppléant prend ses dispositions pour assister aux réunions. Nous noterons que trois réunions ont été organisées en 2012, sur la base de dossiers préparés par la zone de police.

Ainsi, nous réunissons autour de la table : un magistrat en charge du droit pénal social, un magistrat spécialisé en matière financière/environnement/urbanisme, un magistrat en charge du droit commun, un représentant de la police fédérale et les officiers de la zone de police. Cette perspective multidisciplinaire a démontré tout l'intérêt de cette initiative. Les actions sont coordonnées, les directives des magistrats sont communiquées directement et les dossiers sont suivis au sein du parquet.

Des concertations thématiques, dites « CRA » (Traite des êtes humains, stupéfiants,...), sont également organisées sous la présidence du procureur du Roi. S'il est intéressant de réunir les acteurs concernés afin d'évaluer le travail et de définir une politique criminelle, nous craignons qu'une éventuelle multiplication de ces CRA produise un effet d'épuisement voire de lassitude sachant que ce sont souvent les mêmes acteurs qui se retrouvent. Ils sont aussi impliqués dans d'autres forums, indépendamment des réunions du parquet. Cette remarque porte moins sur la fréquence des réunions que sur la nature de certaines d'entre elles, envisagées notamment par la police fédérale. Il serait question de proposer une CRA « cybercriminalité ». Notre zone de police n'a pas les moyens d'investir dans ce domaine spécialisé, relevant donc de la police fédérale. Il serait question de « radicalisme et de terrorisme ». Nous émettons les mêmes réserves sans préjudice des directives ministérielles qui pourraient nous être communiquées via une circulaire.

Les réunions ont certainement une grande utilité pour peu qu'elles concernent effectivement les participants, sous peine de devenir des initiatives chronophages.

Par ailleurs, comme l'avait indiqué en substance Freud, « la question (au XXe siècle) ne sera pas de disposer d'informations mais de savoir comment s'en protéger ».

Dans le domaine des regrets, nous notons que nous sommes de plus en plus souvent amenés à gérer les tâches administratives du parquet : gestion des courriers quant aux suites réservés aux dossiers, gestion de certains PV subséquents, élaboration de listing PVS, EPO, archivage de dossiers originaux, etc.

Si l'on ajoute à ces démarches d'autres initiatives, comme l'extension du champ d'application des sanctions administratives communale, on pourra avancer l'hypothèse d'une délocalisation de plus en plus prégnante du système d'administration de la justice pénale. Mais ce sont les communes qui paieront et, pour mobiliser la formule du sociologue Osborne, les zones de police qui rameront...

Enfin, une digression. Si la loi Salduz peut être considérée comme une avancée dans la défense des droits individuels, il faut souligner que son application pose pas mal de problèmes et qu'elle implique « moins de bleu en rue ». Nous avons géré 48 dossiers « Salduz 4 », ce qui implique autant de temps de travail supplémentaire consacré à ces dossiers dont nous ne sommes pas certains qu'ils seront examinés par une juridiction de jugement.

#### **7.4. Règlement général de police**

Un projet de règlement général de police commun aux trois entités de la zone de police a été présenté en conseil de police. Madame la secrétaire communale de Gembloux, Josiane Balon, et le commissaire de police Hougardy, ont présenté l'initiative et répondu aux questions utiles.

Nous espérons qu'il sera adopté par les trois entités de la zone de police, car seul, le conseil communal de Gembloux l'a voté.

Il s'agit de gagner en efficacité et en efficience parce qu'il n'est pas évident de travailler avec trois RGP. Par ailleurs, il serait cohérent que, dans une même zone de police, les citoyens soient soumis à une même réglementation. Ainsi, d'un côté à l'autre d'une route ou d'un quartier limitrophe à deux communes de la zone, la réglementation diffère. Par exemple, les heures de tontes des pelouses ne sont pas les mêmes et ce n'est pas une frontière administrative qui empêchera le son de se diffuser...Comment expliquer cela aux citoyens ?

## **7.5. Gouvernement provincial**

Nous entretenons de bonnes relations avec le Gouvernement provincial et l'exercice de la tutelle nous apparaît comme un élément de collaboration plutôt que l'exercice d'un contrôle.

Nous avons aussi des contacts fructueux avec l'officier de liaison attaché aux services de Mr le Gouverneur.

Nous participons aux commissions provinciales de sécurité et aux conseils provinciaux de sécurité, éléments de dynamisation de la sécurité au sein de la province de Namur.

## **7.6. Région Wallonne**

Nous avons conclu un accord de collaboration avec la Région Wallonne en matière de sécurité routière. Nous participons à une série d'initiatives et de contrôles coordonnés par le SPW.

## **7.7. Concertation syndicale**

En 2012, deux réunions du comité de concertation de base ont été organisées. Nous pouvons insister sur le fait que le climat social est bon, comme l'indique aussi une analyse de la charge psychosociale menée en 2011. Les relations avec les organisations syndicales ont lieu dans un esprit constructif.

## **7.8. L'e-guichet**

L'e-guichet ne rencontre pas plus de succès que les années précédentes. Il serait opportun de l'évaluer.

## 8. Commentaires et conclusions.

La situation sociale et financière que vit notre pays montre que notre souci d'efficacité, imprimé depuis la constitution de la zone de police, a été opportun.

Plus que jamais, il convient d'être rigoureux à propos de l'usage des deniers publics. Ainsi, le rapport de Belfius, à propos du profil financier des zones de police basé sur les comptes 2010, nous encourage particulièrement. Nous faisons partie d'un « cluster » où sont rangées, sur un plan national, 62 des 195 zones de police. La zone de police couvre une superficie nettement supérieure à la moyenne du cluster et la population est aussi nettement plus nombreuse que la moyenne. Le cadre opérationnel est légèrement inférieur au cluster mais ceci est compensé par un cadre administratif plus important.

Alors que les dépenses ordinaires par habitant représentent un coût de 138 euros, la moyenne du cluster est de 148 euros et celle de la province est de 200 euros.

Si la dette est supérieure à celle du cluster, cela s'explique par le fait que nous avons acquis notre commissariat central, déjà en 2005. A terme, cette charge va notablement diminuer.

A propos de la contribution des communes de la zone de police, par habitant, le montant est de 67 euros, tandis que la moyenne du cluster est de 85 euros.

Les dépenses ordinaires ont représenté un coût de 138 euros par habitant, montant nettement inférieur à celui du cluster.

Néanmoins, comme nous l'avons indiqué préalablement, les charges financières incombant aux zones de police se multiplient. Elles sont directes, quand elles se traduisent par des indexations, des cotisations supplémentaires relatives aux pensions et autres charges; elles sont indirectes lorsqu'elles sont la conséquence de missions supplémentaires ou de glissements d'activités au « bénéfice » de la zone de police.

Il convient de tirer les conclusions des constatations faites de l'examen du système d'administration de la justice pénale (SAJP). On ne peut plus attendre de la justice qu'elle fonctionne comme durant les « trente glorieuses », même si elle n'était pas exempte de critiques, comme toute institution. Il serait simpliste d'imaginer qu'améliorer le fonctionnement de la justice passe avant tout par l'octroi de moyens supplémentaires. Le SAJP n'a pas besoin de réformes mais d'une révolution.

D'abord, ce sont les règles de procédure et le droit pénal qu'il convient d'adapter aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle. Le vol d'une pomme et un assassinat, toutes proportions gardées, devraient répondre aux mêmes contraintes. D'aucuns voudraient même que le contrevenant en matière de police de la circulation routière, par exemple en matière de stationnement, puisse faire appel à son avocat lors de son éventuelle audition par la police. Tout cela n'est guère raisonnable. Les procédures devraient être simplifiées et une forme de « plea bargaining »

(négociation) pourrait être introduite pour décharger les juridictions de jugement.

Avant tout, il conviendrait de « désincriminer » une série de comportements mais aussi d'introduire d'autres modes de résolution de conflit en accordant des compétences spécifiques à la police, premier intervenant, pour les mettre en œuvre. Certaines expériences de médiation ou de conciliation ont montré tout leur intérêt.

Une réflexion sur les rapports entre la police locale et la justice de paix, juridiction qui mériterait plus d'attention, devrait être initiée parce que des collaborations seraient possibles et souhaitables.

Il ne devrait revenir à la justice pénale que les dossiers les plus conséquents et les dossiers ne pouvant être traités par d'autres voies.

Dans un autre registre, la simplification administrative comporte une caractéristique commune avec « Nessie » (le monstre du loch Ness) : tout le monde en parle, mais personne ne l'a jamais vu. N'est-il pas opportun, en période de crise, de s'attaquer au fléau de la bureaucratie galopante ? Quand nous savons que 76 % des procès-verbaux sont classés sans suite, pour de bonnes raisons, mais aussi pour de mauvaises, la police apparaît comme une usine de fabrication de déchets. Il conviendrait pourtant de tirer les enseignements de cette constatation afin d'éviter de réaliser un travail conséquent inutile. Par exemple, il est interpellant que les systèmes informatiques des parquets et des polices ne soient pas, ou tellement peu, connectés.

2013 sera l'année de l'élaboration du nouveau plan de sécurité, sauf nouvelle modification. Indépendamment de cette démarche, nous prendrons des initiatives nouvelles en matière de vols dans habitation comme nous l'avons précisé supra.

Nous envisageons aussi de procéder à une nouvelle évaluation de l'accueil dans nos différents commissariats parce que cette fonctionnalité nous apparaît fondamentale.

Il conviendra aussi que l'on organise les services de manière à accentuer la présence policière sur le terrain, en s'intéressant plus particulièrement à certains lieux.

Enfin, nous ne perdons pas de vue que nous sommes à la veille de 2014 qui pourrait ouvrir un autre monde...

# Annexes

## ZP ORNEAU-MEHAIGNE PLAN D'ACTION SECURITE ROUTIERE

<b>STATISTIQUES ANNUELLES</b>	<b>ANNEE:</b> 2012	
-------------------------------	--------------------	--

<b>Nombre de policiers engagés</b>	813	
<b>Nombre d'heures de contrôles ciblés en semaine</b> du lundi 04.00 h au vendredi 22.00 h	<b>Eghezée: 95 ctrl</b> <b>Gembloux: 150 ctrl</b> <b>La Bruyère: 51 ctrl</b> <b>Total: 296 ctrl</b>	<b>57h20</b> <b>80h45</b> <b>33h10</b> <b>171h15</b>
<b>Nombre d'heures de contrôles ciblés le week-end</b> du vendredi 22.00 h au lundi 04.00 h	<b>Eghezée: 33 ctrl</b> <b>Gembloux: 62 ctrl</b> <b>La Bruyère: 11 ctrl</b> <b>Total: 106 ctrl</b>	<b>17h15</b> <b>25h15</b> <b>8h40</b> <b>51h10</b>

<b>Objectif 1: Vitesse</b>	
Nombre de contrôles répressifs	244
Nombre de P.V.	6916
Nombre de contrôles préventif	56 ctrl
Nombre d'heures prestées (préventif)	452h35
Préventif long terme	28 ctrl      4704 heures

<b>Objectif 2: Alcool</b>	
Nombre de véhicules contrôlés	2461
Nombre d'ETT	S:891      A:15      P: 100
Nombre de saisies PC	retenues:32 retraits immédiats:61

<b>Objectif 3: Ceinture / casque</b>	
Nombre de véhicules contrôlés	2461
nombre de conducteurs	<b>porte</b> 2369 <b>non</b> 92 <b>urs:</b> <b>porteurs:</b>
nombre de passagers	<b>porte</b> 670 <b>non</b> 7 <b>urs:</b> <b>porteurs:</b>
Nombre de P.I.	<b>ceintu</b> 78 <b>casque:</b> 5 <b>re:</b>

<b>Objectif 4: Stationnement gênant et dangereux</b>	
Nombre d'infractions verbalisées	803



Nombre d'avertissements /

**Courses 2012 – autres événements**

Date	Course – événement	Nbre Policiers	Communes concernées	Itinéraire – Type de prestation
Mercredi 18/04	Flèche Wallonne	21	GBX – LB - EGH	Traversée des 3 communes par Didi, Rhisnes, RP Groetears, Carf de la Broque, Carf Hanret
Dimanche 20/05	Course Minimes	2	LB	Course en circuit fermé
Dimanche 10/06	Course locale	2	GBX (Mazy)	Course en circuit fermé
Dimanche 01/07	Course locale	2	GBX (Mazy)	Course en circuit fermé
Lundi 02/07	Tour de France	25	GBX	Traversée de LES ISNES et MAZY par la Chée de Nivelles
Vendredi 13/07	Course locale	8	EGH (Bolinne-Harlue)	Course en circuit fermé
Jeudi 19/07	Tour Prov. Liège	8	EGH	Traversée de Branchon et Hanret
Dimanche 22/07	Tour de Wallonie	19	GBX – LB - EGH	Traversée des 3 communes par MAZY, Didi, Saint-Denis, Longchamps, Eghezée, Hanret
Mardi 24/07	Tour de Wallonie	10	EGH	Hanret, Carf Cheval Blanc, Tavier, Boneffe, Branchon
Mercredi 25/07	Tour de Wallonie	10	EGH	Hanret, Carf Cheval Blanc, Tavier, Boneffe, Branchon
Jeudi 02/08	Tour Prov. Namur	20	EGH – LB - GBX	Leuze, Warêt, RP Groetaers, Emines, Villers, Meux, Grand-Leez, Aische-en-Refail, Noville/Mehaigne, Eghezée (centre), Tavier, Boneffe, Branchon
Vendredi 03/08	Tour Prov. Namur	12	EGH	Leuze, Dhuy, St-Germain, Aische, Noville/Mehaigne, Mehaigne, Aische-en-Refail
Dimanche 05/08	Tour Prov. Namur	12	GBX LB	Traversée des 2 communes par Didi, Rhisnes, RP Groetears
Dimanche 23/09	Grand-Prix Cammaerts	17	GBX – LB - EGH	Traversée des 3 communes par Didi, Saint-Denis, Meux, Saint-Germain, Upigny, Longchamps, Eghezée, Hanret, Warêt, Emines, Rhisnes
Dimanche 07/10	Course locale	2	Sauvenière	Course en circuit fermé